DUPARQUET : Initiative de santé globale

Évaluation d'un projet visant l'amélioration des conditions de vie d'une communauté rurale

/nl

Mars 2003

Document final

« Duparquet : Initiative de santé globale »
Évaluation d'un projet visant l'amélioration des conditions de vie d'une communauté rurale

RÉDACTION
Guillaume Beaulé
Diane Champagne

ÉQUIPE DE RECHERCHE
Guillaume Beaulé
Diane Champagne
Carmen Boucher
Magali Cloutier
Guylaine Hardy
Fernand Nadeau

RÉALISATION DES ENTREVUES
Guillaume Beaulé

MISE EN PAGE ET RELECTURE
Nicole Laplante

© *Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2003*

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

ISBN : 2-89391-198-6

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2003
DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2003

Prix : 11 $ + frais de manutention

Vous pouvez vous procurer ce document au centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49209.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne tant les femmes que les hommes.

AVANT-PROPOS

L'évaluation du projet « Duparquet : Initiative de santé globale » répond en tout premier lieu à une exigence de Santé Canada, qui en a assuré le financement au cours des 18 derniers mois. De plus, elle va permettre aux différents acteurs impliqués activement de prendre du recul, afin de constater les impacts du projet et de déterminer le chemin parcouru dans leurs efforts pour améliorer les conditions de vie dans la communauté. Enfin, à court terme, cette évaluation pourra possiblement contribuer à une prise de conscience collective des transformations qui s'opèrent dans cette municipalité, en vue d'en intégrer les résultats et d'ajuster les pratiques afin d'assurer la poursuite de cette démarche à plus long terme.

REMERCIEMENTS

Cette évaluation n'aurait pu être réalisée sans la précieuse collaboration de plusieurs personnes que nous désirons remercier sincèrement.

Pour leur soutien et leur disponibilité, les membres de l'équipe de recherche composée de :

- Carmen Boucher, répondante pour le développement et le soutien des Villes et Villages en santé en Abitibi-Témiscamingue, à la Direction de santé publique;
- Diane Champagne, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);
- Magali Cloutier, agente de développement au Comité de développement et d'embellissement de Duparquet;
- Guylaine Hardy, animatrice communautaire pour le projet Duparquet : Initiative de santé globale;
- Fernand Nadeau, organisateur communautaire au Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales.

Nous tenons aussi à remercier spécialement Diane Champagne pour sa supervision, sa disponibilité et ses commentaires forts intéressants.

Merci à Nicole Laplante pour le travail de mise en page et pour son assistance technique.

Un merci bien spécial à toutes les personnes qui ont bien voulu nous rencontrer en entrevue. Votre accueil fut grandement apprécié. Merci également à la municipalité de Duparquet qui nous a permis d'utiliser ses locaux pour des entrevues.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une subvention de Santé Canada, dans le cadre du programme « Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées ».

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS III

REMERCIEMENTS V

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES IX

INTRODUCTION 1
Quel est le contexte de l'évaluation? 1
Quelle est la méthodologie utilisée dans cette évaluation? 5

CHAPITRE PREMIER

COMMENT S'EST EFFECTUÉ L'ARRIMAGE ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU PROJET? 11

CHAPITRE 2

QUELLES SONT LES RETOMBÉES DU PROJET? 17
2.1 Globalement 17
2.2 En ce qui concerne les parents de jeunes enfants 18
2.3 En ce qui concerne les élèves de l'école primaire 19
2.4 En ce qui concerne les adolescents 21
2.5 En ce qui concerne les parents d'adolescents 22
2.6 En ce qui concerne les personnes âgées 23

CHAPITRE 3

COMMENT LES INFORMATEURS PERÇOIVENT-ILS LA VIABILITÉ DU PROJET À LONG TERME? 29
3.1 L'appropriation du projet par le milieu 29
3.2 L'implication des différents acteurs 31
3.2.1 Les élus municipaux : une logique de soutien logistique et politique 31
3.2.2 Les employés municipaux : une logique de soutien technique 32
3.2.3 Les responsables du projet : une logique de soutien administratif et politique 32
3.2.4 Les organismes et les intervenants : une logique de soutien professionnel 33
3.2.5 Les citoyens 36
3.3 Une ressource humaine rémunérée ou bénévole? 38
3.3.1 La nécessité d'une ressource rémunérée 38
3.3.2 Le bénévolat et ses difficultés 40
3.3.3 Un milieu particulier 45
3.3.4 Du temps pour préparer la relève 47
3.4 D'autres contraintes particulières 48
3.4.1 Un roulement des parents de NÉ-GS 49
3.4.2 Un roulement de responsables 49
3.4.3 Le besoin d'un soutien stable pour les groupes de jeunes 50
3.4.4 Les groupes ciblés : un frein à la participation 50

CHAPITRE 4
QUELLES SONT LES ALTERNATIVES IDENTIFIÉES PAR LES INFORMATEURS? 55

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION 59

BIBLIOGRAPHIE 67

ANNEXE I : GUIDE D'ENTREVUE - Entrevue individuelle 73

ANNEXE II : GUIDE D'ENTREVUE - Entrevue individuelle pour les informateurs participant aux activités 75

ANNEXE III : GUIDE D'ENTREVUE - Entrevue de groupe 77

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

CDED :	Comité de développement et d'embellissement de Duparquet
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRSBP :	Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
DISG :	Duparquet : Initiative de santé globale
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
MRC :	Municipalité régionale de comté
NÉ−GS :	Naître égaux−Grandir en santé (programme)
Régie régionale	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
RQVVS :	Réseau québécois de Villes et Villages en santé
RSSSAB :	Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales
SQ :	Sûreté du Québec
UQAT :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

INTRODUCTION

Ce rapport d'évaluation traite du projet « Duparquet : Initiative de santé globale ». Tout d'abord, le contexte ayant mené à l'émergence de ce projet sera décrit brièvement, suivi d'une section sur la méthodologie utilisée. Ensuite, les résultats de l'évaluation seront présentés. Le chapitre premier traitera de l'arrimage entre les activités alors que le chapitre deux exposera les retombées du projet. Le chapitre trois sera consacré aux perceptions des informateurs en ce qui a trait à la viabilité du projet. Dans ce chapitre, l'appropriation du projet par le milieu, l'implication des différents acteurs, la nécessité d'une ressource rémunérée, les difficultés liées au bénévolat ainsi que d'autres contraintes particulières seront abordées. Puis, le chapitre quatre portera sur les alternatives identifiées par les informateurs afin de faciliter la poursuite du projet. Enfin, la conclusion présentera les éléments-clés du projet et quelques pistes de réflexion.

QUEL EST LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION?

Duparquet est une municipalité rurale de 673 habitants située dans la municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, à proximité de la frontière ontarienne. Depuis l'arrêt de l'exploitation minière, en 1957, Duparquet a observé une baisse démographique importante[1]. De 1986 à 1997, la municipalité a toutefois connu une légère augmentation de sa population, notamment en raison de la création d'emplois en Ontario et de sa localisation privilégiée, soit à mi-chemin entre les villes de La Sarre et Rouyn-Noranda. Plusieurs jeunes familles s'y sont installées et quelques maisons ont été construites (Boucher et *al.*, 2000). Les citoyens, dont la plupart travaillent à l'extérieur de la municipalité, peuvent jouir des infrastructures comme une école primaire, une bibliothèque municipale, un centre communautaire et une salle de quilles. Enfin, depuis environ une dizaine d'années, Duparquet fait face à des problèmes sociaux (toxicomanie, violence, suicide, etc.) nécessitant l'intervention sporadique des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que celle des agents de la Sûreté du Québec (SQ).

1. De 1 500 personnes durant le boom minier, la population chute jusqu'à 581 personnes en 1986.

Le contexte d'émergence

Face à ces difficultés et dans le but d'améliorer les conditions de vie prévalant dans le milieu, plusieurs initiatives voient le jour à Duparquet. En 1997, la municipalité adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) afin de promouvoir la santé et la concertation des différents acteurs dans le milieu[2]. Le comité Duparquet en santé prend forme avec divers représentants des groupes de la communauté (adolescent, jeune famille, adulte, aîné). Une de leurs premières actions est de parrainer l'implantation du programme Naître égaux-Grandir en santé (NÉ−GS), en 1999, en collaboration avec la Maison de la famille de La Sarre et le Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales (RSSSAB). La même année, le Comité de développement et d'embellissement de Duparquet (CDED) embauche une agente de développement dont le mandat de départ est de soutenir la concertation des personnes et des groupes intéressés par le développement économique, ainsi que la planification de diverses initiatives. Toujours en 1999, des animateurs sont embauchés afin d'organiser des activités récréatives. Bref, il existe dans ce milieu un contexte propice au développement et à la réalisation de projets. La communauté se donne des outils et des structures facilitant la collaboration des différents groupes et intervenants.

La formulation et la mise en œuvre du projet

C'est donc dans la continuité de ce mouvement que se développe le projet « Duparquet : Initiative de santé globale » (DISG), en juin 2001, financé par Santé Canada dans le cadre du programme « Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées ». Ce projet, également parrainé par Duparquet en santé, a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Duparquet. Il comporte une douzaine d'objectifs :

- favoriser l'intégration des jeunes dans la communauté;
- développer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté;
- mettre en valeur les forces et les talents des jeunes;
- sensibiliser les jeunes à l'activité physique;
- briser l'isolement social des familles par la mobilisation des ressources et des personnes du milieu;

2. Pour plus de détails sur le concept de Villes et Villages en santé, nous vous proposons de lire HANCOCK, Trevor et Leonard Duhl, 1988, " Promoting Health in the Urban Context ", Who Healthy Cities Papers, N.1., Copenhagen, FADL.

- favoriser le soutien mutuel entre les familles en facilitant leur intégration dans les ressources d'entraide;
- améliorer la qualité des relations parents-enfants et le sentiment de compétences parentales;
- favoriser le développement psychologique, psychomoteur et social de l'enfant;
- favoriser le développement et la continuité des activités offertes aux jeunes familles;
- identifier les principaux besoins sociaux et de santé vécus chez les personnes âgées en mobilisant les partenaires concernés;
- favoriser les liens intergénérationnels dans la communauté;
- assurer un lien de collaboration entre les partenaires impliqués.

Sur une période de 18 mois, une animatrice communautaire, en collaboration avec des organismes du milieu, réalise diverses activités avec cinq groupes ciblés :

1. Élèves de l'école primaire :

En collaboration avec les enseignants dans le cadre d'École/Jeunes en santé afin de tenir certaines activités dont :

- tableau Méritas : récompenser les élèves ayant développé une compétence particulière en affichant leur nom sur un tableau d'honneur;
- ateliers de lecture à la bibliothèque municipale;
- corvée de nettoyage du printemps;
- journée de pêche sur la glace avec parents et grands-parents.

2. Adolescents :

- accompagnement dans la gestion du Café-Jeunesse, un local comprenant un casse-croûte où les jeunes peuvent se rassembler et faire des activités;
- diverses activités de loisir (ski alpin, exposition).

3. Jeunes familles (parents d'enfants âgés entre 0 et 5 ans) (NÉ–GS) :

- rencontres thématiques pour développer les compétences parentales;
- activités parents-enfants.

4. Parents d'adolescents :

- rencontres thématiques pour aider les parents dans leur relation avec leurs adolescents (toxicomanie, sexualité, communication, etc.).

5. Personnes âgées :

- journée de pêche sur la glace avec les élèves de l'école primaire;
- visites amicales à domicile.

Ce projet permet ainsi de maintenir les initiatives existantes, comme NÉ−GS et le Café-Jeunesse, en plus de rejoindre d'autres groupes. Le projet DISG est appuyé par différents partenaires dont Duparquet en santé, le CDED, la municipalité de Duparquet, la Maison de la famille de La Sarre, l'école du Maillon de Duparquet, le Comité des loisirs, la fabrique, le Groupe d'action bénévole, le Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (Régie régionale).

Le projet prévoit également une évaluation, afin de déterminer l'atteinte des objectifs et d'identifier les éléments ayant contribué ou fait obstacle à leur réalisation[3]. Cette évaluation va également permettre de cerner la contribution de ce projet, initié par la communauté dans la continuité des actions menées par Duparquet en santé et le CDED, dans l'amélioration des conditions de vie à Duparquet. Plus particulièrement, l'évaluation a pour but :

- d'identifier les activités réalisées dans le cadre du projet;
- d'examiner l'arrimage des activités entre elles;
- de vérifier la viabilité du projet à long terme en fonction de la dynamique développée autour des activités.

Une équipe de recherche formée de l'agente de développement du CDED, de l'animatrice communautaire, d'un organisateur communautaire du RSSSAB, d'un professeur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et d'une conseillère à la Régie régionale, réalise un devis de recherche et embauche un agent de recherche pour effectuer l'évaluation.

3. C'est une exigence du programme de Santé Canada.

QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE DANS CETTE ÉVALUATION?

Cette étude utilise une approche qualitative qui consiste à recueillir et analyser une diversité de points de vue sur un même événement, afin d'en saisir toute la complexité. Ces points de vue sont propres à chacun ou partagés par plusieurs individus. De plus, ils peuvent varier en fonction du sexe, de l'âge ou du statut de l'individu en regard de la situation analysée.

Dans ce contexte, le lecteur doit garder à l'esprit que les propos rapportés dans ce document constituent les perceptions d'individus face à une réalité et non la réalité elle-même. En conséquence, il faut demeurer prudent dans l'interprétation des résultats présentés ici. L'évaluation qualitative ne produit pas de mesures chiffrées comme l'approche quantitative. Elle permet par contre de prendre le pouls des personnes face à une situation particulière et de saisir les différentes dynamiques inhérentes.

Dans le cadre de cette évaluation, 26 personnes furent rencontrées. L'échantillonnage fut constitué à partir d'informateurs-clés concernés par le projet (participants aux activités, intervenants impliqués dans son implantation et sa poursuite, leaders locaux), identifiés par les membres de l'équipe de recherche, afin de recueillir une diversité de propos et d'obtenir le portrait le plus global possible. Douze personnes furent rencontrées en entrevue individuelle et quatorze réparties en quatre entrevues de groupe, comme l'illustre le tableau suivant.

Répartition de l'échantillonnage

Catégorie	Nombre de personnes rencontrées
Entrevues individuelles	12
Entrevues de groupe	
Participants au Café-Jeunesse	4
Participants aux activités scolaires	3
Participants à NÉ–GS	3
Leaders locaux	4
Total	26

Les entrevues se sont déroulées en octobre et novembre 2002. L'agent de recherche a également assisté à une rencontre de suivi avec les partenaires du projet. Initialement,

l'évaluation prévoyait deux entrevues avec certains informateurs-clés. Toutefois, faute de temps, cela n'a pu être réalisé.

Les guides d'entrevue[4] ont été construits à partir des préoccupations exprimées par les membres de l'équipe de recherche. Les thèmes abordés dans ces guides d'entrevue sont :

- la connaissance du projet, des activités et des responsables;
- les changements dans le cadre des activités existant avant le projet;
- l'influence des informateurs et l'ouverture des responsables;
- l'implication des différents acteurs dans le projet;
- l'implication bénévole dans le milieu;
- la mobilisation des participants aux activités;
- les retombées découlant du projet et les éléments les expliquant;
- la poursuite des activités dans les prochaines années.

Chaque entrevue fut enregistrée sur cassette audio afin de conserver toute la richesse des propos des informateurs. Toutefois, afin d'assurer la confidentialité de ces propos, seul l'agent de recherche peut accéder à ces cassettes. Un prétest, consistant en une écoute attentive des cassettes, fut réalisé avec les deux premières entrevues afin de vérifier la pertinence du guide d'entrevue et la formulation adéquate des questions ouvertes. Une fiche synthèse fut également complétée après chaque entrevue pour noter les impressions de l'agent de recherche et les détails n'apparaissant pas sur les cassettes. D'autres données furent également recueillies à partir de rapports trimestriels produits par l'animatrice communautaire.

Conformément à l'approche utilisée, l'analyse de contenu des entrevues est qualitative et inspirée particulièrement de L'Écuyer (1987), qui offre un modèle général pouvant convenir à la plupart des analyses de contenu. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le présent rapport.

4. Voir en annexe.

Les questions d'éthique

Tout au long du processus de recherche, des règles d'éthique ont été maintenues afin de prendre en considération le bien-être physique, social et psychologique des informateurs (Crête, 1992). L'analyse et l'interprétation des résultats se sont également effectuées avec précaution dans le but de protéger l'anonymat des personnes tout en apportant l'éclairage interprétatif le plus près possible de la question à l'étude.

CHAPITRE PREMIER

COMMENT S'EST EFFECTUÉ L'ARRIMAGE ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU PROJET?

CHAPITRE PREMIER

COMMENT S'EST EFFECTUÉ L'ARRIMAGE ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU PROJET?

« *Faut dire qu'le projet […], y avait débuté avant de débuter si on veut* ».
Un leader local

Au départ, deux activités existent déjà au sein de la communauté. Il s'agit de NÉ−GS et du Café-Jeunesse. On se rappelle que NÉ−GS fut implanté en 1999 par la Maison de la famille de La Sarre et le RSSSAB, en plus d'être soutenue par Duparquet en santé. Au départ, une intervenante de la Maison de la famille assure l'organisation et l'animation des rencontres avec les parents. Toutefois, l'implication de la Maison de la famille est temporaire et doit servir notamment à préparer les parents à prendre la relève de l'intervenante et à organiser eux-mêmes leurs activités, comme le prévoit le programme NÉ−GS. En 2001, les parents participant aux activités ne se sentent pas prêts à les prendre en charge, ce qui fait dire à plusieurs informateurs que NÉ−GS demeure fragile, voire instable.

Selon quelques informateurs, le projet DISG arrive à un bon moment puisqu'il permet d'assurer la relève de la Maison de la famille, sans que les parents ne se retrouvent seuls. Plusieurs informateurs, dont des participants à NÉ−GS, affirment que la transition entre l'intervenante de la Maison de la famille et l'animatrice communautaire est graduelle et harmonieuse. En effet, pendant quelques semaines, ces deux personnes travaillent ensemble et co-animent les rencontres, ce qui permet à l'animatrice communautaire d'apprendre le fonctionnement du programme et de maîtriser les tâches à effectuer. Cependant, cette transition représente tout de même un changement pour les parents. Certaines participantes indiquent qu'elles ont vécu une période d'adaptation où elles ont dû s'habituer à une nouvelle animatrice n'ayant pas le même âge, le même caractère et la même expérience, même si tout s'est déroulé sans difficulté. De plus, toujours selon les informateurs, le changement d'animatrice n'a pas eu d'impact sur les activités et sur la fréquence des rencontres. Ce sont toujours les parents qui choisissent le contenu des activités et le moment des rencontres. Toutefois, deux informateurs mentionnent que le nombre de participants est demeuré stable alors que deux autres en rapportent un accroissement suite à l'arrivée de l'animatrice communautaire. Cette dernière indique dans un

rapport trimestriel l'ajout de quatre nouvelles familles après la période de transition. Bref, il semble que l'arrimage de NÉ−GS au projet DISG fut bien réalisé notamment en raison du travail commun de l'intervenante de la Maison de la famille et de l'animatrice communautaire.

De son côté, le Café-Jeunesse existe depuis l'été 2000. À l'origine, ce projet est développé par le CDED et un étudiant en restauration. L'endroit permet à l'étudiant de cuisiner et vendre des pâtisseries, et aux jeunes de se rassembler pour organiser des activités. Par la suite, à la fin de la première subvention, l'agente de développement du CDED s'est occupée du Café-Jeunesse. Dans ce contexte, selon quelques informateurs, la survie du Café-Jeunesse s'avère fragile car il existe de nombreux projets à gérer en même temps et peu de ressources humaines. De plus, seul un noyau de quatre ou cinq jeunes s'y implique activement.

Encore une fois, le projet DISG permet de maintenir une activité, le Café-Jeunesse, en assurant la relève de l'agente de développement. La transition est également harmonieuse car l'agente de développement et l'animatrice communautaire travaillent ensemble un certain temps. Comme l'explique une intervenante : « *Les jeunes avaient pas d'misère à aller vers elle* ». Cependant, la venue de l'animatrice communautaire dans le soutien du groupe de jeunes entraîne des changements. Selon quelques participants, le fonctionnement du Café-Jeunesse devient plus structuré, avec des réunions fréquentes et l'implantation d'une structure de type administrative (président, trésorier, secrétaire). Les jeunes participent davantage à la gestion financière. De plus, quelques participants se sont ajoutés au noyau initial de jeunes activement impliqués, selon une autre intervenante. Ici aussi, il semble que l'arrimage du Café-Jeunesse au projet DISG fut bien réalisé. Toutefois, depuis le printemps 2002, le Café-Jeunesse ne fonctionne plus en raison de l'inertie des jeunes.

Enfin, il faut parler de l'arrimage avec le projet École/Jeunes en santé, même si aucune activité ne fut organisée avant l'implantation du projet DISG. En parallèle à la démarche menée dans le milieu, l'école du Maillon adhère au programme École/Jeunes en santé qui prône aussi l'amélioration des conditions de vie des personnes, comme Villes et Villages en santé, mais à l'échelle d'un milieu plus restreint, celui d'une école. Durant l'élaboration du projet DISG, la responsable du projet École/Jeunes en santé contacte le CDED pour une éventuelle collaboration. Ces discussions mènent à l'élaboration de liens entre les activités à l'école et celles dans le milieu. Trois informateurs indiquent qu'il se développe une bonne collaboration

entre les enseignants et l'animatrice communautaire, une complicité même selon l'un d'eux. De plus, l'agente de développement accompagne l'animatrice communautaire dans les débuts du projet à l'école.

Le fait que l'animatrice communautaire soit surveillante à l'heure du midi, donc qu'elle connaisse déjà les enseignants et les élèves, n'est pas étranger au succès de cette collaboration, selon un autre informateur. Par exemple, l'animatrice communautaire peut facilement remplacer un enseignant pour une activité, sans que cela n'affecte les élèves. L'animatrice connaît les règles de fonctionnement et les élèves connaissent l'animatrice. De plus, la présence de l'animatrice communautaire et la collaboration avec les enseignants ont permis la poursuite des activités malgré le départ de l'enseignant responsable du projet École/Jeunes en santé et le départ de la directrice de l'école. Néanmoins, quelques informateurs précisent que le nouveau directeur de l'école est ouvert et intéressé à maintenir le projet. Ce dernier était d'ailleurs présent lors de la rencontre de suivi avec les partenaires du projet.

En résumé

L'arrimage entre les activités se déroule relativement bien surtout en raison de la collaboration entre les différents intervenants (enseignants, animatrice communautaire, agente de développement, intervenante de la Maison de la famille). Deux informateurs ajoutent que ces transitions harmonieuses s'avèrent sécurisantes pour les participants aux activités. Le succès de l'arrimage démontre la continuité dans laquelle ces activités se sont inscrites, comme le mentionnent deux autres informateurs. Malgré les changements de responsables et la fragilité des bases les soutenant, les activités se sont poursuivies grâce à l'implication des différents intervenants concernés.

CHAPITRE 2

QUELLES SONT LES RETOMBÉES DU PROJET?

CHAPITRE 2

QUELLES SONT LES RETOMBÉES DU PROJET?

> « *Moi j'me sens privilégiée. On fait beaucoup d'jaloux dans les autres écoles. […] J'trouve qu'ça bouge ici* ».
>
> Une intervenante scolaire

2.1 Globalement

Selon huit informateurs, l'ensemble du projet DISG permet d'accéder à des activités intéressantes dans le milieu, sans devoir se déplacer à Rouyn-Noranda ou La Sarre. De plus, ces activités contribuent à la revitalisation du milieu. Quatre autres informateurs rapportent que de façon générale, les citoyens et les intervenants du milieu ont compris, par le biais de ce projet, qu'ils ont le potentiel de développer leur communauté et d'améliorer leurs conditions de vie, comme l'exprime une participante :

> « *Les gens se sont aperçus que, quand on voulait, qu'on mette la main à la pâte, ben qu'on réussissait à faire quelque chose. C'est ça le principal changement […]. Ça l'a motivé les gens […] à essayer d'améliorer not' sort* ».

Cette prise de conscience d'une réappropriation collective du pouvoir permet aux citoyens de développer une fierté face à leur communauté. Par exemple, deux informateurs rapportent que le projet DISG s'est vu décerner une mention de mérite lors du dernier colloque du RQVVS. Ils étaient fiers que le projet se démarque de tous les autres à la grandeur de la province.

Le projet permet aussi la création de liens de collaboration entre les différents comités et organismes locaux (CDED, Duparquet en santé, Comité des loisirs, municipalité, école), selon trois informateurs. Par exemple, l'un d'eux indique que la collaboration avec les représentants de l'école fut plus grande que ce qu'il anticipait au départ. Cette perception de la collaboration satisfait l'un des objectifs de départ du projet. De plus, trois informateurs affirment que le projet sensibilise les citoyens à l'implication. Par exemple, selon l'un d'eux, un parent qui participe à NÉ−GS risque peut-être de poursuivre son implication à l'école lorsque son enfant atteindra cinq ou six ans. D'ailleurs, cela correspond exactement au vécu d'un informateur rencontré en

entrevue. Selon deux autres informateurs, cette sensibilisation à l'implication touche également les enfants. S'ils s'impliquent actuellement dans les activités à l'école et s'ils observent leurs parents participer aux activités dans le milieu, il y a alors plus de chances qu'ils conservent ce réflexe et qu'ils continuent de s'impliquer plus tard dans leur milieu. Quelques informateurs estiment que c'est un excellent moyen de préparer la relève bénévole. Notons que ce dernier résultat correspond à deux objectifs de départ du projet, soit favoriser l'intégration des jeunes dans la communauté et développer le sentiment d'appartenance à celle-ci.

Enfin, l'animatrice communautaire fait parfois de l'écoute avec des citoyens qui n'hésitent pas à se confier à elle lorsqu'ils vivent des difficultés, au dire de trois informateurs. Ce résultat inattendu témoigne d'une forte confiance des citoyens envers elle. Selon l'un de ces informateurs, l'animatrice se sentait un peu inconfortable face à cette situation jusqu'au moment où elle a réalisé que cela faisait partie de sa tâche : être présente dans le milieu et répondre aux besoins des gens. En plus de les écouter, l'animatrice peut leur proposer de consulter d'autres intervenants, ce qui est survenu à trois reprises. Ce dernier résultat confirme que le mandat d'un intervenant peut s'avérer assez large en milieu rural, comme l'a démontré l'évaluation du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord (Beaulé et Simard, 2001).

2.2 En ce qui concerne les parents de jeunes enfants

Les activités de NÉ−GS débutent avec une cueillette de besoins, afin d'orienter et organiser les futures rencontres. Celles-ci portent sur différents thèmes choisis par les parents : allaitement maternel, activités physiques parents-enfants, peurs chez les enfants, l'heure du repas, jeux éducatifs et informations sur la pré-maternelle. Les parents participent également à des jeux avec leurs enfants et à des activités spéciales lors de fêtes comme la Saint-Valentin et Pâques. De plus, un parent représente le groupe lors des réunions de Duparquet en santé. La participation des parents à NÉ−GS s'avère assez stable. Le nombre de familles varie entre onze et quinze, ce qui est supérieure à la participation existante dans des villes plus populeuses, selon un informateur. Un autre informateur explique ce succès par la méthode de recrutement, un contact direct et personnalisé, généralement du bouche à oreille, et par le fait que les thèmes correspondent aux besoins des parents.

Les informateurs identifient plusieurs retombées rattachées aux activités de NÉ−GS :

- Bris de l'isolement des parents qui s'impliquent dans des activités et création d'un réseau d'entraide entre parents qui ont tissé des liens. Ce résultat correspond à deux des objectifs de départ du projet, soit diminuer l'isolement des familles et favoriser leur soutien mutuel.
- Diminution des préjugés envers les familles monoparentales ou démunies en raison des nombreux contacts entre les différentes familles.
- Socialisation des enfants par le jeu. Notons que plusieurs enfants se retrouvent souvent seuls à la maison en raison de la diminution de la taille des familles (peu de frères et sœurs) et/ou de la non-fréquentation d'une garderie. Cette retombée satisfait l'un des objectifs de départ du projet qui concerne le développement social de l'enfant.
- Diffusion d'informations utiles pour rassurer les jeunes mères sans expérience dans leur rôle de parent. Elles réalisent alors qu'elles ne sont pas les seules à vivre des difficultés particulières. Les parents sont satisfaits de l'information et de la documentation reçues, car ils peuvent les utiliser rapidement dans leur quotidien. Ce résultat correspond à l'un des objectifs de départ du projet sur le développement du sentiment de compétences parentales.
- Prise en charge graduelle de l'animation par les parents, environ 75 % de la tâche selon une intervenante. Cet impact cadre avec la philosophie de prise en charge propre à NÉ−GS. Toutefois, d'autres informateurs ont des perceptions contradictoires qui seront présentées plus loin.

Enfin, l'intégration de NÉ−GS dans le projet DISG permet de maintenir et développer les activités offertes aux jeunes familles, ce qui répond à l'un des objectifs de départ du projet. De manière générale, les retombées des activités de NÉ−GS rejoignent l'ensemble des objectifs de départ ciblant les jeunes familles.

2.3 En ce qui concerne les élèves de l'école primaire

Depuis l'automne 2001, de nombreuses activités sont réalisées avec les élèves de l'école primaire dans le cadre d'École/Jeunes en santé et de DISG. Chaque semaine, un élève ayant développé une compétence particulière, d'ordre académique ou personnelle, voit son nom

affiché sur le tableau Méritas. À la fin de l'année scolaire, un prix est tiré au hasard parmi les élèves honorés. Deux fois par mois, les élèves se rendent à la bibliothèque municipale dans le cadre d'ateliers de lecture. D'autres activités sont également réalisées : activité de pêche blanche avec les parents et les grands-parents, corvée d'embellissement du printemps où les élèves et des parents ramassent des déchets, préparent des bacs à fleurs et plantent des arbres, journée historique (présentation de l'histoire de Duparquet et visite dans la municipalité), journée d'initiation au travail dans les commerces locaux et diverses formations (estime de soi, prévention de la toxicomanie, du tabagisme et résolution pacifique des conflits).

La cinquantaine d'élèves participent évidemment aux activités : elles sont obligatoires sauf en ce qui concerne les Méritas. Néanmoins, ils démontrent une grande motivation à s'y impliquer. Les parents prennent également part à certaines activités. Une douzaine d'entre eux ont accompagné les jeunes lors de la corvée d'embellissement alors que 97 % étaient présents lors d'une soirée de formation sur l'estime de soi. Plusieurs parents et grands-parents ont aussi participé à la journée de pêche blanche, selon quelques informateurs. Une intervenante explique la grande participation des parents par le fait qu'il est plus difficile de refuser lorsque la demande vient de leur enfant.

Plusieurs retombées liées aux activités des élèves de l'école primaire sont recensées par les informateurs :

- Développement du goût de lire par les enfants grâce aux ateliers de lecture à la bibliothèque municipale. La lecture est devenue un plaisir et une récompense. L'impact se fait aussi sentir dans les autres matières académiques. Cette donnée répond à l'un des objectifs de départ du projet lié à la mise en valeur des forces et des talents des jeunes.
- Diminution de la violence dans la cour de l'école. Les enfants ont appris à gérer leurs conflits de manière pacifique grâce à la formation « Vers le pacifique ».
- Ouverture de l'école et des jeunes sur le milieu lors des différentes activités (pêche blanche, corvée d'embellissement, visite historique, journée d'initiation au travail). Les jeunes sont plus conscients de leur environnement. Cette retombée concorde avec deux objectifs de départ, soit l'intégration des jeunes dans la communauté et le développement de leur sentiment d'appartenance.

- Prise de conscience par les jeunes de leurs forces et de leur potentiel grâce au tableau Méritas, répondant ainsi à un autre objectif de départ du projet. Ils augmentent leur confiance en soi et leur motivation en classe.
- Rénovation par la municipalité des locaux de la bibliothèque à partir de l'argent perçu du loyer payé dans le cadre du projet DISG.
- Moins de divisions entre les jeunes démunis et favorisés, car les activités les regroupent tous.
- Bonification du projet initial École/Jeunes en santé grâce aux nombreux contacts de l'animatrice communautaire dans la municipalité. L'école seule aurait eu plus de difficultés à organiser autant d'activités.

Selon une intervenante scolaire, les activités issues des projets École/Jeunes en santé et DISG concordent avec la vision de la réforme de l'éducation, qui prône une ouverture de l'école sur la communauté et une formation plus large des jeunes, non pas seulement en tant que futurs travailleurs, mais aussi comme futurs citoyens. La formation « Vers le pacifique » en est un exemple probant. Par ailleurs, cette intervenante estime que cette façon de fonctionner pourrait être exportée dans les autres écoles de la MRC. Globalement, les retombées des activités avec les élèves de l'école primaire répondent à l'ensemble des objectifs de départ ciblant ce groupe.

2.4 En ce qui concerne les adolescents

L'animatrice communautaire accompagne les jeunes dans la gestion du Café-Jeunesse, comprenant la salle de quilles et le casse-croûte. Il y a donc eu création d'un comité, de la formation offerte sur la gestion et des réunions. Les jeunes font des activités de financement, afin d'organiser des activités récréatives. Ils participent également à des journées de ski alpin et à une exposition lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec le Comité des loisirs. Durant l'été, les jeunes disponibles à l'emploi ont offert leurs services aux citoyens de Duparquet. Enfin, un jeune représente le groupe lors des réunions de Duparquet en santé.

La participation des jeunes est instable. Un noyau de cinq jeunes s'implique de façon continue dans la gestion et l'organisation d'activités. Les autres jeunes prennent part aux activités de façon sporadique. La participation active de l'ensemble des jeunes se produit lorsqu'ils sont directement invités à des activités concrètes, de courtes durées et correspondant à leurs

intérêts. Par exemple, le ski alpin a attiré régulièrement une trentaine de jeunes. Notons que de telles observations sont également rapportées dans une étude portant sur les Maisons de jeunes en milieu rural (Beaulé, 1999).

Les informateurs signalent quelques retombées liées aux activités avec les adolescents :

- Développement d'une vision positive à l'égard des jeunes dans la communauté. Les citoyens les observent s'impliquer avec succès au Café-Jeunesse au lieu de faire du vandalisme dans les rues. Des résultats semblables apparaissent dans l'évaluation du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord (Beaulé et Simard, 2001). Ce résultat répond à l'un des objectifs de départ du projet, soit l'intégration des jeunes dans la communauté.
- Possibilité de se rassembler dans un endroit à l'abri des intempéries, ce qui est fort apprécié par les jeunes.
- Apprentissage de la responsabilisation et de la persévérance avec la gestion du Café-Jeunesse. Ce résultat correspond à l'un des objectifs de départ du projet lié à la mise en valeur des forces et talents des jeunes.

2.5 En ce qui concerne les parents d'adolescents

Depuis quelques années, les intervenants des différents organismes du milieu travaillent ensemble, afin de déterminer les besoins de la population, notamment ceux des jeunes et de leurs parents. Dans ce contexte, une collecte de besoins est effectuée dans la communauté. À partir des informations recueillies, l'animatrice communautaire organise des rencontres thématiques (communication, toxicomanie), en collaboration avec des organismes, dans le but d'aider les parents dans leur relation avec leurs adolescents. Toutefois, certains thèmes visent aussi les besoins personnels des parents (cancer du sein, droit personnel). De plus, un parent représente le groupe lors des réunions de Duparquet en santé.

La participation des parents s'avère difficile, une première fois en raison d'un conflit d'horaire et ensuite en raison de la peur d'être identifié à une problématique. Selon quelques informateurs, les parents qui vivent des difficultés avec leurs adolescents ne veulent pas que la communauté le sache. Ils évitent alors de se rendre aux rencontres. Beaulé et Simard (2002) traitent en détails de ces difficultés liées au manque d'anonymat en milieu rural. Ainsi, l'anonymat est

difficile à conserver car les moindres gestes sont visibles. Ceci constitue un obstacle lorsqu'une personne a besoin de consulter un intervenant. Elle sait que d'autres citoyens risquent d'en prendre connaissance, parfois simplement parce qu'ils aperçoivent son automobile devant l'immeuble abritant le bureau de l'intervenant. Par conséquent, elle n'ose pas le consulter par crainte d'être jugée, étiquetée comme ayant un problème et par la suite mise à l'écart de la communauté.

Toutefois, les rencontres portant sur des thématiques plus personnelles attirent davantage de parents, une douzaine, comparativement à quatre ou cinq lorsque la thématique traite des relations avec les adolescents. Il semble donc que les objectifs initiaux du projet ne correspondent pas aux besoins exprimés par ces parents ou du moins à la façon d'y répondre. Par ailleurs, les rencontres portant sur des thématiques personnelles entraînent également la participation de citoyens n'ayant pas d'adolescents, ce qui constitue la seule retombée identifiée par les informateurs pour ce bloc d'activités. Le besoin d'information au sein de la population semble dépasser simplement celui du groupe de parents d'adolescents. Enfin, depuis décembre 2002, il existe trois groupes de cuisines collectives, un projet soutenu par l'animatrice communautaire en collaboration avec la Maison de la famille de La Sarre. Notons que cette activité ne s'adresse pas exclusivement aux parents mais à toute la communauté.

2.6 En ce qui concerne les personnes âgées

En conformité avec l'un des objectifs de départ du projet, une collecte de besoins est menée auprès des personnes âgées. Celle-ci révèle que les personnes âgées rencontrées ne souhaitent pas recevoir d'aide particulière ni d'activités de groupe organisées. Elles apprécient leur tranquillité et celles qui aiment les activités peuvent aller au club de l'Âge d'or. Une étude évaluant les conditions de vie des aînés en résidences privées livre des résultats similaires (Beaulé, 2002). Toutefois, les personnes âgées expriment le besoin de recevoir des visites à domicile simplement pour échanger avec un interlocuteur, comme ce fut le cas lorsque l'animatrice communautaire a effectué la collecte de besoins. Selon quelques informateurs, les aînés ont apprécié cette visite car cela leur a permis de discuter avec une personne originaire du milieu, donc une personne qu'ils connaissent et qui possède le vécu de la communauté. Par la suite, l'animatrice tente sans succès de former un groupe de bénévoles afin d'offrir cette

activité sur une base régulière. Faute de personnes intéressées, les visites à domicile ne sont pas répétées par la suite.

Certaines personnes âgées participent à la journée de pêche blanche avec leurs petits-enfants fréquentant l'école primaire, ce qui répond à l'objectif de départ de tisser des liens intergénérationnels dans la communauté. Enfin, une personne âgée représente ce groupe lors des réunions de Duparquet en santé. En général, la participation des personnes âgées s'avère plus difficile que prévue initialement, notamment parce que celles-ci n'ont pas manifesté de besoins sociaux et de santé spécifiques, auxquels le projet voulait répondre au départ. Elles ne désirent pas d'activités particulières sauf en ce qui concerne les visites à domicile.

En résumé

Le projet DISG permet la tenue de nombreuses activités touchant les cinq groupes ciblés initialement. Globalement, les retombées de ces activités répondent à l'ensemble des objectifs de départ du projet. Quelques informateurs expliquent que le succès des activités possède un effet d'entraînement et attire d'autres participants en leur donnant le goût de s'impliquer, ce qui facilite du même coup la continuité du projet. Cet élément concorde avec l'une des conditions gagnantes des projets Villes et Villages en santé rapportée dans la revue de documentation. En effet, il semble que les activités concrètes et réalisables à court terme maintiennent la motivation des participants (Fortin et *al.*, 1998) et servent de catalyseurs pour les actions futures en donnant de la visibilité au projet (O'Neill et Cardinal, 1998).

Toutefois, il existe une légère difficulté en ce qui concerne les parents d'adolescents et les personnes âgées. Il y a eu moins d'activités offertes et moins de retombées. Cela résulte possiblement des attentes de départ qui ne correspondent pas entièrement aux besoins sur le terrain. Contrairement à ce qui était anticipé, les parents d'adolescents ne voudraient pas autant de rencontres pour les aider avec leurs adolescents mais davantage de l'information qui les touche personnellement. En ce qui concerne les personnes âgées, elles n'auraient pas autant besoin d'activités de loisir ou d'aide quelconque mais davantage des rencontres simples à domicile pour discuter avec quelqu'un. Néanmoins, une fois ces besoins identifiés, soit quelques six mois après le début du projet, l'animatrice communautaire a commencé à rectifier le tir en

offrant davantage des rencontres avec des thématiques plus personnelles pour les parents d'adolescents, donc touchant également l'ensemble des citoyens, et en tentant d'organiser un groupe de bénévoles pour les visites de personnes âgées à domicile. Par conséquent, les activités à venir risquent de répondre davantage à ces besoins. Enfin, le Café-Jeunesse est fermé depuis le printemps 2002. Les jeunes aiment bien participer à des activités mais seulement quelques-uns s'impliquent dans leur organisation.

CHAPITRE 3

COMMENT LES INFORMATEURS PERÇOIVENT-ILS LA VIABILITÉ DU PROJET À LONG TERME?

CHAPITRE 3

COMMENT LES INFORMATEURS PERÇOIVENT-ILS LA VIABILITÉ DU PROJET À LONG TERME?

En théorie, Santé Canada estime qu'à la fin de la subvention provenant de son programme « Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées », donc après 18 mois de soutien, le milieu doit être en mesure d'assurer lui-même la poursuite des activités. La subvention n'est pas récurrente. Cette dernière section de l'évaluation traite donc de la viabilité du projet à la fin de la subvention. Il sera question des éléments qui facilitent ou contraignent la survie des activités.

> « *Ce qui s'passe actuellement dans l'milieu, c'est positif mais ça demeure tout l'temps fragile* ».
>
> Un intervenant

3.1 L'appropriation du projet par le milieu

L'appropriation d'un projet par la communauté consolide sa viabilité. La poursuite des activités est plus probable si les citoyens connaissent bien le projet et s'ils peuvent s'y impliquer facilement en ayant une certaine influence[5] (Fortin et *al.*, 1998; INSPQ, 2002). L'ensemble des informateurs rapportent que les responsables du projet sont ouverts aux discussions et aux idées nouvelles. Par conséquent, il semble relativement facile de s'impliquer dans le projet et d'en influencer l'orientation. D'ailleurs, travailler en fonction des besoins des citoyens constitue la base du projet puisque, selon un informateur, les personnes ont tendance à s'impliquer davantage si elles sont à la source des idées à concrétiser.

Par exemple, un informateur indique que le projet des cuisines collectives fut amené par une intervenante de la Maison de la famille de La Sarre puis intégré dans le projet DISG sans difficulté. Un autre informateur rapporte que les ateliers de lecture pour les élèves de l'école primaire devaient être au départ des ateliers d'informatique. Toutefois, les enseignants ont convaincu l'animatrice communautaire de modifier l'activité. Enfin, deux participantes à NÉ−GS

5. Ils s'approprient leur pouvoir et leur capacité d'agir. Ils développent donc de l'empowerment.

mentionnent que les parents peuvent toujours choisir le thème des rencontres et adapter l'horaire en fonction de leurs besoins. Un seul informateur apporte une note négative lorsqu'il explique que les gens moins engagés n'osent pas apporter des suggestions par crainte d'être invités à s'impliquer plus activement.

En ce qui concerne la connaissance du projet dans le milieu, il semble que les personnes peu impliquées activement dans l'ensemble du projet connaissent peu les liens entre les différents volets. Ainsi, les informateurs participant à une activité sont en mesure de la décrire et même de nommer quelques-unes des autres activités. Néanmoins, ils ne sont pas conscients du processus, des différentes étapes de réalisation, de la contribution et du rôle des différents organismes et responsables[6]. Par exemple, deux participants croient que NÉ−GS n'existait pas avant le projet DISG. Une autre se questionne sur la présence de l'organisateur communautaire lors des réunions : « *Ça c'est une bonne question. J'ai jamais compris pourquoi qu'y v'nait aux réunions (rire). C'est drôle à dire !* ». Une méconnaissance semblable existe chez les informateurs qui ne participent pas directement aux activités. Par exemple, selon un informateur pourtant impliqué dans le milieu, toutes les activités offertes découlent directement du projet. Seul un noyau de quatre informateurs ayant contribué au projet depuis le début saisit le concept dans sa globalité.

Ce manque de connaissances n'est toutefois pas alarmant. En effet, il est logique qu'un nouveau projet au sein d'une communauté soit méconnu de la population pendant une certaine période de temps. Cela fait partie intégrante d'un processus d'implantation et d'adaptation. D'ailleurs, l'évaluation du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord rapporte des données semblables lors de la première année d'existence de ce nouveau service (Beaulé et Simard, 2001). De plus, d'autres études (Simard et Baron, 2002; Duval et Fontaine, 2000) démontrent que la méconnaissance d'une nouvelle approche ou d'un nouveau service existe même chez les intervenants et entraîne parfois des tensions entre eux.

6. Il en sera question sous peu notamment avec la contribution du conseil municipal.

3.2 L'implication des différents acteurs

La viabilité d'un projet est plus facilement assurée lorsque les différents acteurs du milieu s'y impliquent, que ce soit le conseil municipal, les organisations privées ou communautaires et les citoyens (Fortin et *al.*, 1998; Hancock et Duhl, 1988; INSPQ, 2002). Cette section abordera la participation des élus municipaux, des employés municipaux, des responsables du projet, des diverses organisations ainsi que leurs intervenants et enfin des citoyens.

3.2.1 Les élus municipaux : une logique de soutien logistique et politique

Les informateurs indiquent que les élus municipaux ont de l'intérêt et de l'ouverture pour le projet, comme l'indique une intervenante :

> « *On sent vraiment qu'y sont là pis qu'y apprécient. […] T'sé, y savent qu'on est sérieux dans notre affaire […] pis y voient que c'est ben faite. Y veulent que ça fonctionne, y nous mettent pas des bâtons dans les roues* ».

Le conseil municipal offre donc un appui politique et logistique sans s'impliquer directement dans les activités ni les connaître dans les détails. Il participe notamment

- par les prêts de locaux;
- par les prêts de matériel (ordinateur, télécopieur, photocopieur, etc.);
- par le prêt de l'agente de développement, en terme de temps, afin de travailler sur le projet;
- par un investissement financier pour la rénovation du local de la bibliothèque municipale;
- par un investissement matériel dans le local servant aux groupes de cuisines collectives;
- en abonnant gratuitement à la bibliothèque municipale les élèves de l'école primaire;
- en acceptant que les jeunes du Café-Jeunesse s'occupent de la salle de quilles afin de financer leurs activités.

Toutefois, cette implication s'avère peu visible pour quelques informateurs, dont cette participante : « *Si y s'impliquent, en tout cas, j'en entends pas parler ben ben (rire)* ». De leur côté, les jeunes participants du Café-Jeunesse ne perçoivent aucune implication de la municipalité, comme l'exprime l'un d'eux : « *On n'entend jamais parler. Rien. J'sais même pas si*

y savent qu'est-ce qu'on fait. Y savent qu'y a un Café-Jeunesse mais en détails j'pense pas qu'y savent qu'est-ce qui s'passe ». Un autre ajoute : « *Y sont jamais v'nus nous encourager* ». Ces extraits soulignent, au-delà des attentes de soutien logistique, le besoin de reconnaissance des jeunes et de leurs actions dans le milieu. Plus tard en entrevue, les jeunes racontent des anecdotes qui reflètent une certaine tension entre leur groupe et le conseil municipal. Selon eux, il semble que les élus hésitent à répondre à leurs demandes car ils se souviennent du vandalisme causé par un petit groupe de jeunes, il y a plusieurs mois.

Les élus municipaux contribuent donc au projet en offrant un soutien politique et logistique. Ils démontrent également une grande ouverture. Néanmoins, le conseil municipal aurait avantage à faire connaître son implication, afin que les citoyens prennent conscience des efforts déployés pour améliorer leur qualité de vie. Cela pourrait contribuer à dynamiser davantage le milieu, à modifier les perceptions de certains individus, à renforcer les liens entre les groupes, notamment entre les jeunes et le conseil municipal, et à assurer davantage la pérennité d'une telle approche dans la communauté.

3.2.2 Les employés municipaux : une logique de soutien technique

La plupart des informateurs estiment que les employés municipaux collaborent au projet. En effet, la secrétaire municipale apporte son aide à l'animatrice communautaire en informatique et en administration. Elle entretient aussi une relation harmonieuse avec les participants du Café-Jeunesse. Elle est toujours disponible si un problème survient au local. De leur côté, les employés d'entretien de la municipalité offrent une aide physique en réparant le matériel défectueux appartenant à la municipalité et en déplaçant certains objets lourds ou volumineux. Seuls deux informateurs avouent ne pas savoir si les employés municipaux participent ou non au projet.

3.2.3 Les responsables du projet : une logique de soutien administratif et politique

Les informateurs identifient une personne et deux organismes comme étant responsables du projet : l'agente de développement, le CDED et Duparquet en santé. Tout d'abord, selon les

informateurs, l'agente de développement travaille en étroite collaboration avec l'animatrice communautaire. Au départ, elle a participé à la structuration du projet et à la demande de financement. Elle a aussi accompagné l'animatrice communautaire pendant un certain temps dans les activités du Café-Jeunesse et à l'école. L'agente de développement s'occupe actuellement de la gestion et du suivi politique. Quelques informateurs estiment qu'elle est une intervenante compétente, dynamique et créative.

Ensuite, toujours selon les informateurs, le CDED offre une collaboration pour l'administration du projet, sans s'impliquer directement dans les activités. Il démontre de l'ouverture notamment en acceptant que l'agente de développement y travaille activement. Le CDED délègue des représentants qui participent aux différentes réunions afin de diffuser et rapporter l'information, comme ce fut le cas à la rencontre de suivi des partenaires. Enfin, en tant que comité aviseur où siègent des représentants des différents groupes de la communauté, Duparquet en santé contribue au projet par un appui politique. Il constitue également un lieu d'échange pour les idées et les informations.

3.2.4 Les organismes et les intervenants : une logique de soutien professionnel

Généralement, les organismes et les intervenants présents dans le milieu s'impliquent activement dans le projet, comme l'exprime une intervenante : « *Y ont développé comme un attachement à ça, parce qu'y l'ont vu grandir, pis y ont vu toutes les efforts qui ont été mis là-d'dans* ». Ils ont donc contribué de diverses façons aux différentes étapes de la démarche. Par conséquent, toujours selon l'intervenante, même si certains intervenants se tiennent actuellement en retrait, il suffit de solliciter leur participation pour qu'ils reviennent s'impliquer de nouveau. Leur intérêt est donc profondément marqué.

Au sein du CLSC, les organisateurs communautaires ont participé avec dynamisme et efficacité à l'ébauche du projet, afin de compléter la demande de subvention dans de très courts délais. Par la suite, lorsque les activités ont été mises en place, ils se sont retirés graduellement. Toutefois, selon les informateurs, ils demeurent toujours disponible pour répondre aux demandes de référence, d'information, de documentation ou pour soutenir l'animatrice communautaire. L'un d'eux était présent lors de la rencontre de suivi avec les partenaires. Un

autre intervenant du CLSC s'est également impliqué lors de l'implantation de NÉ−GS. De même, d'autres intervenants du CLSC ont participé à titre de professionnels de la santé et des services sociaux lors de diverses soirées d'information (communication parents-enfants, estime de soi, cancer du sein, prévention du suicide, etc.). Notons que le directeur général du RSSSAB était présent lors de la rencontre de suivi des partenaires. Cependant, un informateur précise qu'au départ, quelques intervenants du CLSC ont des appréhensions quant à une éventuelle surcharge de travail pouvant découler des tâches liées aux initiatives de Duparquet en santé et à l'implantation de NÉ−GS. Toutefois, avec le temps, ils ont réalisé que ce n'était pas le cas et ils ont accepté de participer pleinement au développement des activités.

La Maison de la famille de La Sarre participe aussi au projet. Au début, l'organisme était responsable de NÉ−GS et une intervenante organisait les activités avec les parents. Par la suite, avec l'arrivée du projet DISG, l'intervenante a accompagné l'animatrice communautaire dans l'animation des rencontres, la supportant aussi dans la planification des activités et la prise en charge du groupe. L'intervenante s'est ensuite retirée de NÉ−GS. La Maison de la famille demeure toutefois disponible pour du support ponctuel sur demande, que ce soit pour du matériel ou des conseils. Toujours selon les informateurs, les intervenantes de l'organisme entretiennent une bonne collaboration avec l'animatrice communautaire. La Maison de la famille collabore aussi au projet de cuisines collectives avec l'animatrice communautaire et l'agente de développement. Notons aussi qu'une représentante de l'organisme était présente lors de la rencontre de suivi avec les partenaires.

Comme il a été mentionné auparavant, les enseignants et les intervenants scolaires de l'école du Maillon sont ouverts au projet et offrent une bonne collaboration, afin d'élaborer des activités permettant de tisser des liens entre l'école et le milieu. Toujours selon les informateurs, les responsables de l'école ont adhéré au programme École/Jeunes en santé, en y contribuant même financièrement. De plus, les enseignants ont poursuivi leur implication dans un contexte de pressions syndicales où ils devaient en théorie boycotter les activités parascolaires. Il y a alors eu de nombreux échanges avec le syndicat, afin qu'il cautionne leur décision. Finalement, les activités ne furent pas considérées comme parascolaires puisque le projet n'était pas subventionné par le ministère de l'Éducation. L'action des enseignants a toutefois suscité le désaccord de collègues dans d'autres écoles de la MRC. Cet épisode démontre l'engagement des enseignants face au projet, découlant peut-être du fait qu'il fut initié par l'un d'eux et non

imposé par un ministère ou un organisme quelconque. La commission scolaire a également appuyé le projet, en acceptant par exemple que les élèves se rendent à la bibliothèque municipale pour les ateliers de lecture[7].

D'autres organismes et intervenants collaborent aussi au projet de façon ponctuelle :

- Le Comité des loisirs coopère avec le CDED et l'animatrice communautaire afin d'organiser des activités, par exemple, la soirée Meurtre et mystère destinée à ramasser des fonds pour la revitalisation du parc. Toutefois, un informateur indique qu'au départ, le comité a exprimé quelques réserves face au projet. Il s'inquiétait qu'une autre organisation offre des activités à sa place. Il y voyait un dédoublement de mission. Ces réticences se sont amoindries avec le temps pour faire place à une étroite collaboration.
- La fabrique de la paroisse offre un soutien en prêtant des locaux pour les activités de NÉ−GS.
- Des agents de la faune et un agent de la SQ étaient présents à la journée de pêche blanche, afin d'informer les participants sur la sécurité en motoneige et sur un plan d'eau glacée.
- La Maison des jeunes de La Sarre appuie le projet. Un intervenant a répondu à une demande d'aide (conseils techniques) concernant un problème particulier au Café-Jeunesse.
- Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et son comité local participent au projet en donnant accès à ses locaux et à différentes collections de livres, dans le cadre des ateliers de lecture des élèves de l'école primaire.
- Les responsables du journal local, Le Grand Héron, sont ouverts à la publication de communiqués.

Toujours selon les informateurs, le club de l'Âge d'or est plus ou moins engagé dans la réalisation d'activités. Cela dit, il appuie le projet. Il s'implique de façon sporadique en répondant aux demandes des responsables du projet. Par exemple, il a reçu l'animatrice lors d'une rencontre pour identifier les besoins. Il démontre de l'ouverture mais il ne demande pas la

7. Il faut une autorisation de la commission scolaire pour des activités se déroulant à l'extérieur des infrastructures scolaires.

présentation d'activités. Les membres ont déjà leur local, leur matériel et leurs activités. Le club est davantage autonome.

3.2.5 Les citoyens

Selon quelques informateurs, plusieurs citoyens s'impliquent bénévolement, par exemple lors de la préparation du repas pour la soirée Meurtre et mystère. Cependant, d'autres informateurs estiment que les citoyens pourraient participer davantage. La question du bénévolat et de ses difficultés sera abordée en détails un peu plus loin.

Toutefois, lorsqu'il s'agit des activités touchant les jeunes, il semble que les citoyens s'avèrent plus coopératifs. Par exemple, les informateurs rapportent que plusieurs parents ont pris part à la journée de pêche blanche avec leurs enfants. En plus d'y participer, certains parents se sont occupés du transport des personnes sur le site et de la fabrication d'une « brimbale » pour chaque enfant. De même, une douzaine de parents ont aidé les enfants lors de la corvée d'embellissement du printemps, avec les bacs à fleurs et les arbres. Enfin, lors d'une rencontre sur l'estime de soi, quelques informateurs estiment à 97 % le taux de participation des parents. Les activités offertes dans les cadre d'École/Jeunes en santé attirent donc de nombreux parents. Ces activités suscitent également l'intérêt des commerçants locaux. La plupart ont offert des commandites (prix de participation, nourriture, transport) lors de la journée de pêche blanche. Ils ont aussi collaboré à la journée d'initiation au travail. Une intervenante scolaire croit que les personnes se préoccupent des enfants et qu'il va alors de soi de s'investir dans leurs activités.

Enfin, la population soutien généralement les jeunes du Café-Jeunesse en contribuant à leurs activités de financement, que ce soit en donnant des bouteilles vides ou en allant jouer aux quilles. Néanmoins, quelques informateurs dénotent l'absence de soutien de leurs parents, contrairement aux parents des élèves de l'école primaire. Quelques études (Beaulé et Simard, 2001; Beaulé, 1999) confirment ce manque de contact entre les parents et les adolescents, notamment en raison du travail et des loisirs qui occupent respectivement ces deux groupes.

En résumé

Les résultats indiquent que plusieurs groupes d'acteurs s'impliquent de façon active dans le projet DISG. La municipalité apporte un soutien logistique, les employés municipaux un soutien technique, les responsables du projet un soutien administratif et politique, alors que les intervenants partagent leur expertise professionnelle. De plus, les citoyens supportent les activités surtout lorsqu'elles touchent les élèves de l'école primaire. Selon une intervenante, cette collaboration entre la municipalité, les intervenants, les commerçants et tous les autres n'est pas nouvelle. À son avis, le milieu est fier de s'entraider ainsi.

Par ailleurs, plusieurs informateurs estiment que le partenariat développé autour du projet constitue un des éléments importants qui explique le succès de la démarche. En effet, il existe un climat d'ouverture au sein des différents organismes du milieu. Tous ces acteurs forment une équipe qui travaille ensemble. Un intervenant en témoigne :

> « *Une complicité qui est là, faque… pour faciliter c'te maillage-là, parce que l'monde se parle. Y a eu une belle ouverture à c'te niveau-là. Ça tourne beaucoup alentour de personnes. Un moment donné, c'est l'monde qui font que ça marche ou que ça marche pas* ».

L'importance du partenariat dans la viabilité d'un projet est rapportée dans quelques études (INSPQ, 2002; O'Neill et Cardinal, 1998). Le partenariat permet de créer un climat propice à l'action qui mène à des résultats concrets, pouvant stimuler tout un milieu.

Une intervenante soutient que les différents partenaires vont poursuivre leur collaboration tant qu'ils vont continuer d'y trouver un intérêt, ce qui augure bien pour la viabilité du projet. Cependant, toujours selon l'intervenante, le seul problème demeure le financement pour le salaire de la personne ressource, l'animatrice communautaire, élément dont il est question à l'instant.

3.3 Une ressource humaine rémunérée ou bénévole?

> « *C'est ça qui arrive dans des beaux projets comme ça, c'qui est plate, c'est des fois l'financement qui suit pas. […] Ça prend quelqu'un pour nourrir ça. […] Ben moé, ça, ça m'inquiète parce que, quand t'as pas quelqu'un pour soutenir ça, animer ça, faire des liens, ben ça meurt, ça meurt* ».
>
> Une intervenante

À la fin de la subvention de Santé Canada, dans un scénario idéal, le milieu doit être en mesure de supporter lui-même le projet en trouvant d'autres sources de financement. Les mêmes activités ne peuvent faire l'objet d'une autre demande de financement dans le cadre du programme « Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées ». Faute de financement, il pourrait aussi soutenir le projet bénévolement.

3.3.1 La nécessité d'une ressource rémunérée

La plupart des informateurs s'entendent sur la nécessité de disposer d'une personne ressource rémunérée, car le travail exige du temps et de l'énergie. En l'absence d'une animatrice communautaire, ce sont les enseignants surchargés et les bénévoles essoufflés qui se retrouveraient avec l'ensemble des tâches. Une intervenante s'exprime sur le sujet :

> « *Y faut un minimum de ressources financières pour assurer une stabilité au niveau de la ressource humaine en place actuellement. Ça serait dommage de changer de personne. A l'a créé des choses. Les parents y croient, les citoyens croient en [l'animatrice communautaire] aussi pis [elle] croit en ces citoyens-là. C'est une roue qui est démarrée. Ça s'rait intéressant de pouvoir continuer dans la même veine* ».

L'importance d'une permanence minimale stable et d'un financement adéquat pour la survie de tels projets est d'ailleurs confirmée dans la documentation (INSPQ, 2002; Lee et *al.*, 2000; Fortin et *al.*, 1998; O'Neill et Cardinal, 1998).

Les informateurs croient que la stabilité de la personne ressource s'avère également importante, afin que le contact demeure efficace avec le milieu et éviter de tout recommencer à zéro avec un autre intervenant, qui ne possède ni la même expérience des activités ni le même vécu avec la communauté. Les recherches sur le travail de proximité en milieu rural (Beaulé et

Simard, 2002 et 2001) démontrent la nécessité d'une présence stable afin d'intégrer le milieu, de développer des liens significatifs avec la population et d'identifier les besoins et intérêts des citoyens. Ici aussi, un changement de responsable, qu'il soit rémunéré ou bénévole, nécessiterait une période d'intégration de plusieurs mois[8] durant lesquels il ne pourrait pas intervenir aussi efficacement.

Par ailleurs, les informateurs identifient les qualités de l'animatrice communautaire et le fait qu'elle est bien intégrée au milieu comme étant des éléments importants dans le succès du projet. En effet, l'animatrice est originaire de Duparquet. Par conséquent, elle connaît les citoyens et elle est connue. Elle possède donc de nombreux contacts qui s'avèrent utiles pour l'organisation des activités. Par exemple, elle pense immédiatement à solliciter telle personne pour telle activité, telle autre pour tel outil ou telle commandite. Elle connaît aussi l'histoire des familles et leurs conditions de vie. Elle peut donc intervenir rapidement et de façon adaptée aux besoins. Elle vit dans le milieu, au quotidien, autant lorsque tout va bien que lorsqu'il survient une crise, comme le font les travailleurs de proximité (Beaulé et Simard, 2002 et 2001), comparativement à un professionnel de l'extérieur qui intervient seulement lors de difficultés. Ce type d'intervention s'inscrit davantage dans le cadre d'une approche globale territoriale que dans le cadre d'une approche par problématique ou par clientèle. Il s'agit alors de travailler avec la population et non pour elle, en se basant sur ses besoins, son vécu, ses résistances, et non à partir des programmes sociosanitaires prédéterminés (INSPQ, 2002, Beaulé et Simard, 2002, Wilcox et Knapp, 2000, Paquet, 1989).

Cette présence dans le milieu et sa connaissance ont permis le développement de liens de confiance entre l'animatrice communautaire et la population, ce qui facilite la transition entre les activités et lors des changements de responsables, comme l'exprime une intervenante : « *Me semble que c'était… sécurisant pour les gens. C'est pas quelqu'un qui a été parachuté là. C'est quelqu'un de notre milieu, qui nous connaît, qui nous respecte aussi dans c'qu'on est* ». Une autre intervenante ajoute : « *Elle a vraiment une conception harmonieuse de vraiment voir le déroulement de c'qui s'passe à l'intérieur de sa municipalité, et finalement, de travailler avec les gens qui sont présents* ». Enfin, une troisième intervenante témoigne à ce sujet :

8. En ce qui concerne le travail de proximité, il s'agit de 6 à 12 mois.

> « *Elle vit dans l'milieu. […] C'qu'a l'amène, c'est quelque chose qui est réaliste, qui est réalisable, parce qu'a l'voit, a l'vit, a travaille aussi avec les enfants faque a l'amène pas des choses non plus qui peuvent pas s'faire* ».

La connaissance des conditions économiques, des structures politiques, des normes, des valeurs et de l'histoire d'une communauté, de même que le fait de vivre dans ce milieu et d'avoir des liens de confiance avec les citoyens facilitent grandement le travail de mobilisation dans le cadre de tels projets (INSPQ, 2002).

Toujours selon les informateurs, l'animatrice communautaire joue aussi un rôle de *pivot* , de *pont* entre les différentes personnes ou organismes. Par exemple, elle sert de lien entre les enseignants et les responsables de la bibliothèque, ce qui facilite l'ouverture de l'école sur la communauté. Puisqu'elle est également surveillante le midi à l'école, elle connaît bien les jeunes et elle peut facilement remplacer un enseignant lors d'une activité, comme un atelier de lecture. Elle assure donc des échanges entre les personnes et une certaine uniformité dans le projet. Enfin, les informateurs lui attribuent de nombreuses qualités ayant une influence positive dans le succès du projet : disponible, fiable, discrète, dynamique, polyvalente car elle doit travailler avec différents groupes, humaine, avide de connaissances, motivée, ouverte et ayant le sens de l'organisation.

La présence d'une personne ressource rémunérée est donc importante pour la poursuite du projet. Cependant, il n'y a pas de sources de financement autres que celles des programmes des divers ministères, offrant le même financement non-récurrent qui ne ferait que repousser ultérieurement le problème. Quelques informateurs se demandent si la municipalité ne pourrait pas prendre en charge les coûts du service, qui se résument pour l'essentiel au salaire de la personne ressource. Toutefois, ces informateurs sont bien conscients des limites de la municipalité dans ce domaine, en raison de son pouvoir de taxation restreint et de l'accroissement de son fardeau fiscal depuis les transferts de responsabilités des paliers supérieurs de gouvernement.

3.3.2 Le bénévolat et ses difficultés

Il reste donc le bénévolat qui comporte cependant deux difficultés. Premièrement, comme il a été mentionné auparavant, la tâche s'avère trop exigeante en termes de temps et d'énergie

pour un ou même des bénévoles. Une intervenante explique que quatre personnes embauchées sur différents programmes travaillent actuellement pour le développement de Duparquet. Ces personnes ne suffisent pas à la tâche. Il y a trop de travail. Il serait alors utopique de croire que quelqu'un serait intéressé à remplir un mandat semblable sans être rémunéré, d'autant plus que ces salariés font déjà bénévolement une partie du travail, comme en témoigne un leader local :

> « *Comme [l'animatrice communautaire], j'suis certaine qu'a l'a mis des heures plus que c'qui était dû dans son horaire de travail. […] Pis ces personnes-là [l'animatrice et l'agente de développement], y font leur temps d'travail pis y font autant de bénévolat. Faque tu peux pas d'mander à une bénévole de faire ça* ».

Un autre leader affirme qu'exiger une implication bénévole à long terme pour maintenir des services va à l'encontre même du concept de bénévolat. Selon lui, le bénévolat est un engagement spontané, à court terme, afin de réaliser une tâche précise. Cette définition du bénévolat se retrouve aussi dans la documentation (Fortin et *al.*, 1998). Par conséquent, l'implication des bénévoles fluctue dans le temps. Bref, toujours selon ce leader, seule une personne rémunérée permet d'assurer le soutien stable d'un projet. Précisons que le bénévolat peut aussi consister en une implication plus régulière à long terme, quelques heures par semaine, au sein d'un seul organisme. Une autre conception est de considérer le bénévolat essentiellement comme un travail (Guay, 1984). Malgré cela, il existe des limites à ce qu'une personne peut accomplir bénévolement. Elle peut difficilement œuvrer comme un employé rémunéré 35 heures par semaine.

Deuxièmement, même si le bénévolat constituait un support adéquat pour ce type de projet, il serait toujours difficile à appliquer puisque globalement, les informateurs croient que les citoyens ne sont pas prêts à prendre la relève de l'animatrice communautaire, comme l'exprime ce leader local : « *J'vois pas qu'une personne se consacre à ces activités-là juste bénévolement, c'est un p'tit peu trop demander […], pas pour le moment. Les gens sont pas prêts à ça* ». Une intervenante abonde dans le même sens : « *Si c'est uniquement du soutien bénévole, ça va être dur, peut-être même impossible* ». Une autre intervenante témoigne de cette difficulté :

> « *J'voé pas beaucoup d'autres choses qu'une personne ressource qui soit payée parce que sans ça, toute le bénévolat, les gens s'tannent, ça revient souvent aux mêmes les tâches, les responsabilités. Les gens s'tannent pis y débarquent* ».

Un informateur rappelle également l'échec de la tentative de former des groupes de bénévoles pour visiter les aînés à domicile. Dans la même optique, un intervenant mentionne que les parents d'adolescents participant aux rencontres comptent toujours sur le support de l'animatrice communautaire, car ils ne se sont pas appropriés le fonctionnement du groupe. Enfin, un leader local résume bien la situation : « *Y a pas d'bénévoles qui vont entreprendre ce qu'elle a fait. […] Y'ont pas l'temps. Sont pas prêts à ça* ». Selon plusieurs auteurs (INSPQ, 2002; Desbiens et Dagenais, 2001; O'Neill et Cardinal, 1998), il faut généralement de cinq à dix années avant que les citoyens s'approprient les activités d'un projet et s'y impliquent de façon spontanée.

En ce qui concerne les parents de NÉ−GS, les avis sont partagés. Quelques informateurs estiment que certains parents seraient prêts à assumer l'organisation des activités. Selon une intervenante, le groupe prend déjà en charge 75 % du fonctionnement. Par contre, d'autres informateurs ne croient pas qu'ils soient prêts, dont une participante qui a entendu certains parents dire qu'ils quitteraient le groupe si l'animatrice devait partir. Une autre participante témoigne : « *J'en ai parlé avec 2-3 parents pis y ont dit, si faut toute faire, on embarquera pas* ». Elle ajoute plus loin : « *Moé en tout cas, j'ai pas l'temps de commencer à m'taper tout l'travail qu'a s'est tapée pour préparer une rencontre. C'est ben certain. Pis j'pense pas que les autres parents non plus* ». Le témoignage d'une autre participante résume bien l'attitude de certains parents :

> « *Moé j'aime ça aller là mais faut pas que j'gaspille d'l'énergie. Si faut que j'gaspille d'l'énergie, m'a rester chez nous. J'sais pas si c'est pas fin là (rire) ! J'ai d'autres choses à faire dans mon temps que j'ai* ».

Une autre participante complète ce propos :

> « *Nous autres, c'qu'on aimait c'est que, justement, c'tait l'animatrice qui s'occupait d'faire les recherches mettons pour les activités, comme au point d'vue papier, toute ça, parce qu'on n'avait pas vraiment l'temps* ».

Enfin, deux autres informateurs remarquent que les parents ne s'occupent même plus de la chaîne téléphonique.

De manière générale, selon plusieurs informateurs, les bénévoles se chargeant de responsabilités sur une longue période de temps sont peu nombreux dans la municipalité[9]. Par conséquent, ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent dans la communauté et qui finissent par le faire dans plus d'un comité, « *le syndrome du toujours les mêmes* », comme le souligne une intervenante. À la longue, il peut en résulter de l'essoufflement chez les bénévoles en raison de la lourde tâche à assumer. Une telle conséquence n'incite guère d'autres personnes à s'impliquer, comme l'explique une participante :

> « *Faut penser à quelqu'un pour la relève. Pis quand y voient qu'on travaille bénévolement, beaucoup dans l'année, on dirait que ça leur fait peur (rire). Parce que moi c'est ma [x]e année comme présidente [d'un organisme] pis y en n'a pas beaucoup qu'y ont resté [x] ans. […] J'aimerais ben passer ma puck (rire). […] C'est un peu l'essentiel, de trouver quelqu'un qui s'rait capable de continuer. Parce qu'on n'arrive pas là sans savoir rien […] faut avoir un p'tit peu d'expérience, commencer tranquillement pis monter graduellement. Ah oui, c'est plus compliqué de trouver quelqu'un. Quand t'acceptes un poste, t'es là pour longtemps. Y en a plusieurs qui vont v'nir donner un p'tit coup de main, deux jours comme ça. Mais un engagement à long terme, c'est plus difficile à r'joindre les gens* ».

La tâche devient d'autant lourde pour les bénévoles qu'ils doivent généralement suivre des formations et intégrer des connaissances particulières afin d'être efficaces. Ce changement découle de la spécialisation et de l'institutionnalisation du bénévolat, davantage géré et perçu comme une profession et non un don volontaire de soi (Belhassen, 1991).

D'autres raisons expliquent le faible nombre de ce type de bénévoles. Comme l'indiquent les derniers témoignages cités, le manque de temps semble être l'une de ces raisons. Le peu de disponibilité des citoyens découle en partie d'un contexte global propre à Duparquet. Ainsi, depuis la fermeture de la mine, les citoyens de Duparquet travaillent majoritairement à l'extérieur de la municipalité. Ils doivent donc consacrer une à deux heures par jour à leurs déplacements, impliquant de se coucher tôt pour se lever tôt. Par conséquent, avec les repas, les soins aux enfants et l'entretien de la maison, les parents, entre autres, ont peu de temps pour faire du bénévolat. Une intervenante résume bien la situation :

---

9. Par contre, plusieurs personnes s'impliquent pour des tâches concrètes et à court terme, par exemple dans le cadre des festivités médiévales.

> « *C'est des parents qui travaillent, y sont pas prêts à entreprendre d'autres tâches en plus. Ben j'comprends un p'tit peu là. Quand t'as travaillé toute la journée, t'as la maison, t'as les enfants. Tu veux n'en faire un p'tit peu d'bénévolat, oui mais de là à te taper 2-3 jours d'ouvrage pour monter des activités, préparer la salle. C'est pas toujours évident* ».

De plus, comme le soutient une participante, s'ils s'impliquent le soir, les parents doivent avoir les moyens financiers de payer une gardienne. Une dernière participante estime qu'il est parfois difficile de consacrer du temps au bénévolat même pour les personnes qui ne travaillent pas. Donc, ceux qui aimeraient être bénévoles ne disposent pas toujours du temps requis.

D'autres n'ont peut-être pas la motivation et l'intérêt pour devenir bénévoles. Ainsi, selon les informateurs, certaines personnes manquent de confiance en elles. Elles ont peur des critiques ou encore elles se fient sur les autres pour organiser des activités dont elles pourront tout de même bénéficier sans s'y être impliquées[10]. Pour comprendre davantage cette façon de réagir, il est intéressant d'observer le contexte dans lequel vivent les citoyens. D'entrée de jeu, Duparquet est une ville minière et même sans mine actuellement en opération, quelques informateurs estiment que les citoyens ont conservé la mentalité qui y est propre. Un leader local explique qu'une ville minière est une ville temporaire. Lorsqu'il n'y a plus de minerai, la compagnie cesse ses opérations et elle ne cache pas cette vérité aux travailleurs. Ces derniers sont donc conscients de la précarité de leur emploi. Le jour où l'exploitation minière se termine, ils doivent chercher un emploi ailleurs et comme la compagnie minière est généralement le principal employeur de la municipalité, cet emploi risque fortement de se trouver dans une autre ville, ce qui peut impliquer un déménagement. Par conséquent, les citoyens d'une ville minière semblent peu développer leur sentiment d'appartenance à leur milieu. Ils savent qu'ils y vivent temporairement et qu'ils en partiront un jour. Comme ils s'identifient peu à leur communauté, ils ont moins tendance à s'y impliquer.

10. Ce comportement correspond au concept du « free ticket » en politique. La majorité des citoyens ne s'impliquent pas activement dans des revendications mais profitent tout de même des résultats grâce au travail d'un groupe de personnes (Hirschman, 1983).

3.3.3 Un milieu particulier

De plus, une intervenante raconte que pendant une dizaine d'années, des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux ont orienté plusieurs familles à faible revenu à Duparquet en raison du faible coût des loyers et de la proximité des services. Par conséquent, la municipalité s'est retrouvée avec un nombre élevé de personnes défavorisées, un nombre supérieur par rapport à la moyenne des autres municipalités de la MRC, ainsi qu'avec plus de problèmes sociaux nécessitant l'intervention des professionnels du réseau de la santé. Cette situation a entraîné trois conséquences.

Premièrement, toujours selon l'intervenante, certains professionnels du réseau de la santé ont développé une vision biaisée du milieu, en observant plus de situations de crises, de comportements violents, de toxicomanie et de suicides. Ces professionnels allaient à Duparquet spécifiquement pour résoudre ces problématiques et ils ne voyaient pas les efforts entrepris par la communauté pour améliorer la qualité de vie dans le milieu. Un autre intervenant confirme cette perception en rapportant les propos d'une collègue : « *Maudit que c'te village-là, ça l'air triste. A dit, moé j'passe là, c'est pas beau* ». L'intervenant ajoute :

> « *Quand l'opportunité que t'as eu, c'est par rapport à des situations problématiques que tu r'joints 5-6 % d'une population, [...] un moment donné ton regard que tu portes par rapport au milieu, y est teinté. Y est teinté de c'que t'as comme information, de c'que t'as comme connaissance* ».

Deuxièmement, cette vision biaisée fut également adoptée par une partie des citoyens. Selon quelques informateurs, plusieurs citoyens entretiennent une vision négative d'eux-mêmes. Même des élèves de l'école primaire se perçoivent « *poches* » et ne s'attendent pas à pouvoir réaliser de grands défis dans leur vie. Ainsi, ces personnes ne semblent pas croire en leur potentiel et elles développent une faible estime de soi. D'autres études (Paquet, 1992; Corin et *al.*, 1990) révèlent également des sentiments d'échec et d'exclusion, ainsi qu'une attitude fataliste, au sein de certaines populations rurales. De plus, comme certaines personnes habitent Duparquet depuis peu, elles ne possèdent pas de sentiment d'appartenance à leur milieu. Par ailleurs, selon un leader local, même les citoyens natifs de Duparquet n'en sont pas nécessairement fiers. Une intervenante le confirme : « *Y en a qui sont gênés de dire qu'y viennent de Duparquet* ». Tout cela explique possiblement en partie leur manque d'implication au sein de la communauté.

Troisièmement, il s'est créé en quelque sorte une division démographique dans la municipalité. D'un côté, les personnes à faible revenu et celles travaillant à l'extérieur de la municipalité résident en général dans le village. De l'autre côté, il y a les personnes habitant sur les rives du lac Duparquet et qui sont généralement plus à l'aise financièrement. Cette division s'observe même physiquement. Une intervenante l'illustre ainsi : la partie sud du village comporte de nouvelles maisons appartenant aux professionnels travaillant à l'extérieur de la municipalité, la partie nord est composée de résidences plus âgées où demeurent une majorité de familles à faible revenu et la partie ouest regroupe le terrain de golf et les riverains du lac Duparquet. Il semble y avoir peu d'échanges entre ces différents groupes. Selon un informateur, les riverains forment la plupart des bénévoles, car ils ont plus de disponibilités. Ils organisent des activités auxquelles les citoyens du village ne participent pas de façon régulière, par crainte d'être identifiés dans le milieu. À la limite, il existerait même une tension ou une méfiance entre les deux groupes. Corin et ses collègues (1990) ont observé des situations semblables dans d'autres communautés. Toutefois, précisons qu'il existe également des comités formés de bénévoles résidant au village. Enfin, pour leur part, les professionnels travaillant à l'extérieur de la municipalité ont généralement peu de contact avec leurs concitoyens puisqu'ils sont absents toute la journée.

Les difficultés liées à la mobilisation de bénévoles pourraient se résumer ainsi :

- Les personnes qui travaillent à l'extérieur de la municipalité ont peu de disponibilités et peu de contacts avec les autres citoyens. Elles développent peu leur sentiment d'appartenance à leur communauté.
- Les personnes plus défavorisées, ne travaillant pas à temps complet, auraient plus de temps mais elles ne possèdent pas une *culture* de bénévolat et d'implication communautaire. Elles ont une faible estime de soi et elles n'entretiennent pas de sentiment d'appartenance à leur milieu.

Selon une participante, cette situation constitue un cercle vicieux. Moins les gens s'impliquent, moins il y a de modèles d'implication pour les plus jeunes et moins ceux-ci vont avoir tendance à s'impliquer à l'âge adulte. À l'inverse, les enfants qui observent des adultes, comme leurs parents, s'investir dans une activité bénévole risquent fortement de reproduire ce comportement.

3.3.4 Du temps pour préparer la relève

Par ailleurs, plusieurs informateurs estiment qu'il faut du temps, en général entre cinq et dix ans, pour préparer la relève, changer les mentalités et modifier des habitudes. Ce constat est confirmé dans la revue de documentation (INSPQ, 2002; Desbiens et Dagenais, 2001; O'Neill et Cardinal, 1998). Il faut être en mesure de développer une vision à long terme pour assurer un maximum d'impact, ce que ne permettent pas des projets de courtes durées comme ceux financés par Santé Canada. Un leader local s'exprime sur le sujet :

> « *Y faudrait que le projet dure assez longtemps justement pour peut-être intéresser des personnes à prendre les choses en main. Un an, c'est pas tellement long, c'est juste assez pour commencer à donner des bonnes habitudes aux gens, à leur donner le goût de participer aux activités* ».

Une intervenante abonde dans le même sens :

> « *Si c'était des initiatives qui existeraient depuis dix ans, j'me dis bon, le risque est moins grand mais là c'est quand même pas depuis si longtemps là. Y reste des choses à mettre en place, y reste des choses à consolider* ».

Enfin, une dernière intervenante témoigne de la courte durée du projet :

> « *Ça pas été long, c'était vraiment à court terme. Un an et demie, c'est très très vite passé. Tu fais juste commencer à monter ton activité pis ça commence à prendre un roulement régulier… ça s'rait ben ben plaisant que c'te projet-là soit renouvelé* ».

Dans le même sens, le problème du bénévolat ne peut être résolu qu'à long terme. Quelques informateurs estiment qu'il faut miser sur les jeunes pour relancer l'implication bénévole, beaucoup plus que d'essayer de modifier les habitudes bien ancrées des adultes. Il faut préparer les jeunes en les impliquant immédiatement dans des activités, comme celles issues de l'école primaire ou du Café-Jeunesse. En étant actifs ainsi dans leur milieu, ils risquent davantage de développer un sentiment d'appartenance, selon des participants à la rencontre de suivi des partenaires. Lors d'une entrevue de groupe, deux leaders échangent sur le sujet :

« *Tu prends les jeunes là…*
- *C'est avec eux autres qu'y faut travailler.*
- *… au niveau élémentaire. Tu les parts drette là.*
- *La base est là. Une bonne base, c'est les jeunes. C'est avec eux autres que tu vas former ça [l'implication bénévole]* ».

Afin d'y parvenir, il faut évidemment disposer d'une période de temps suffisamment longue.

En résumé

Les informateurs soutiennent que la poursuite du projet nécessite la présence d'une personne ressource rémunérée, afin d'assurer une stabilité dans les activités et dans les relations avec les citoyens. Cependant, il n'existe pas actuellement de programmes offrant un financement récurrent à plus long terme. De plus, un support entièrement bénévole serait difficile à établir en raison de la lourde tâche que représente l'organisation des différentes activités, du nombre restreint de bénévoles actuellement intéressés et des difficultés inhérentes au milieu en ce qui a trait au recrutement de bénévoles additionnels. La solution idéale serait de préparer une relève à plus long terme, en développant dès maintenant chez les jeunes un intérêt pour l'implication dans le milieu et un sentiment d'appartenance afin qu'ils aient le réflexe, à l'âge adulte, de participer à des activités bénévoles. Cependant, le financement non-récurrent de Santé Canada ne permet pas cette visée à plus long terme. Il faudrait davantage de temps pour que le milieu soit prêt à prendre la relève. Il est difficile de renforcer le tissu social dans le respect du rythme et de la disponibilité du milieu en seulement 18 mois.

3.4 D'autres contraintes particulières

La viabilité du projet dans son ensemble rencontre également quelques contraintes particulières, dont certaines sont propres à des activités spécifiques.

3.4.1 Un roulement des parents de NÉ-GS

En ce qui concerne NÉ−GS, quelques informateurs s'interrogent sur la poursuite des activités en raison d'un roulement de parents. En effet, le programme cible les parents ayant des enfants entre zéro et cinq ans. Lorsque les enfants atteignent l'âge de cinq ans, les parents ne peuvent plus participer aux activités. Or, à Duparquet, une majorité de parents vont devoir quitter le groupe l'an prochain pour cette raison, ce qui va créer de l'instabilité. D'autres parents devront donc être intégrés et apprendre le fonctionnement, afin de prendre en charge une partie des tâches. Par conséquent, il faut que l'animatrice communautaire demeure en poste sinon les activités risquent de ne pas survivre. Un intervenant explique la situation :

> « *De voir qu'un groupe comme ça va continuer tout l'temps sans soutien externe. […] C'est des jeunes parents. Du moment que leur enfant est rendu à 4-5 ans, y viennent de passer à une autre [étape]… Faque, leur besoin à eux autres, c'est par rapport à cette étape-là, le développement de leur enfant, pour eux autres, pour l'enfant. Le jeune, quand y est rendu à 6-7 ans, qui rentre à l'école, oups ! tu viens d'changer d'groupe. T'es constamment à développer ou à consolider un groupe où t'as des jeunes parents qui sont là. La clientèle change et évolue pis y a un mouvement qui est tout l'temps. […] Tu vas avoir besoin d'un support externe pour soutenir pour pas que ça tombe. Ça reste tout l'temps comme… assez fragile.* »

3.4.2 Un roulement de responsables

Une autre contrainte particulière est le remplacement de plusieurs intervenants impliqués de quelque sorte dans le projet. Rappelons qu'à l'école primaire, l'enseignant responsable du volet École/Jeunes en santé et la directrice ont quitté leur poste. D'autres personnes les remplacent. De même, selon deux informateurs, trois intervenants du réseau de la santé sur quatre, impliqués dans le projet, ont changé de poste au cours des six derniers mois. De plus, le contrat de l'agente de développement du CDED prend fin en octobre 2003 et son renouvellement n'est pas garanti puisque, ici aussi, il s'agit de la fin d'une subvention non-récurrente. Le départ de l'agente de développement pourrait avoir des répercussions sur le projet. Ainsi, quelques informateurs estiment que son implication dans la gestion et le suivi politique du projet contribue aux retombées positives. Il existe donc un roulement assez élevé d'individus qui peut représenter une difficulté pour la poursuite du projet (O'Neill et Cardinal, 1998). Selon quelques informateurs, il n'est pas certain que les nouveaux intervenants croient autant au projet et s'y

investissent avec autant d'énergie étant donné qu'ils n'en ont pas la même expérience et surtout qu'ils n'ont pas participé initialement à son élaboration.

3.4.3 Le besoin d'un soutien stable pour les groupes de jeunes

Le Café-Jeunesse nécessite la présence et le soutien constant d'une personne ressource, afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches, selon quelques informateurs. Un intervenant mentionne que cela se produit dans la plupart des groupes de jeunes de la MRC, ce qui est confirmé dans une évaluation couvrant un territoire plus large (Beaulé, 1999). Cette présence et ce soutien s'avèrent nécessaires en raison de la faible implication des jeunes. Seulement cinq s'impliquent dans l'organisation des activités. En général, les jeunes préfèrent s'engager dans des activités concrètes, physiques à la limite, de courte durée et non dans des tâches de gestion ou d'organisation à plus long terme. Dans ce contexte, il est difficile de concevoir que les activités du Café-Jeunesse pourraient se poursuivre de façon stable en l'absence de l'animatrice communautaire, qui supporte le noyau de jeunes « organisateurs » et qui pourrait assurer une certaine transition lorsque ceux-ci quitteront le Café-Jeunesse.

3.4.4 Les groupes ciblés : un frein à la participation

Quelques informateurs estiment que les personnes ciblées par les activités ne sont pas les premières intéressées à y participer. Un leader local s'exprime en ce qui concerne le projet de cuisines collectives : « *C'est pas croyable comment c'qu'l'monde qui sont dans l'besoin veulent pas s'aider… par peur d'avoir l'air dans l'besoin* ». Lors de la rencontre de suivi des partenaires, une intervenante a également parlé de la peur d'être identifié dans la communauté, phénomène caractéristique du milieu rural (Beaulé et Simard, 2002 et 2001) qui freine la participation des parents d'adolescents aux soirées d'information.

Cependant, d'autres informateurs croient qu'à plus long terme, les personnes vivant différents problèmes prendront part aux activités. Ne pas cibler au départ une catégorie particulière de citoyens est même bénéfique. Par exemple, un leader local explique que si NÉ−GS ne s'adressait qu'aux familles à faible revenu, ces dernières refuseraient de se présenter aux activités. Il n'y aurait donc aucun service offert à ces parents. Selon cet informateur, il faut cibler

un groupe plus large pour permettre aux citoyens de se rassembler, de prendre contact entre eux et avec la communauté. Cette tactique convient bien au milieu rural, comme le souligne un intervenant :

> « *En milieu rural, dans une communauté, tu peux pas consacrer toutes tes énergies à une clientèle. Un m'ment donné, y faut que t'ayes un projet, dans l'fond, qui soit intégrateur, qui t'permette d'rejoindre, quelques heures par semaine, les jeunes familles, quelques heures par semaine les adolescents... Parce que... quand ta population... de quelques centaines de personnes, un m'ment donné... si t'es toujours avec les jeunes familles, tu vas les épuiser (rire)* ».

La même logique s'applique à ce qui a été dit précédemment. Le fait de cibler l'ensemble des jeunes familles ou l'ensemble des adolescents va permettre à plus long terme à ceux qui vivent des problèmes de s'intégrer au groupe sans se sentir étiquetés, en plus de tisser des liens entre les citoyens de la communauté et ainsi favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, les cuisines collectives constituent un moyen efficace d'atteindre cet objectif (Fréchette et Favreau, 1997). Il ne s'agit pas simplement d'amoindrir l'insécurité alimentaire mais aussi de réduire l'isolement des citoyens, par le renforcement des liens sociaux, et de leur permettre de reconquérir le contrôle sur le développement de leur milieu. Dans leur recherche, Fréchette et Favreau démontrent aussi que le succès des cuisines collectives dépend de la stabilité du personnel, comme les informateurs le rapportent au sujet de DISG et du recrutement de participants ayant différentes conditions socio-économiques, afin de favoriser l'insertion des plus démunis et de réduire les préjugés chez les plus favorisés. En ce sens, l'expérience des cuisines collectives à Duparquet réussira peut-être à renforcer les liens entre les différents groupes (riverains, familles à faible revenu et travailleurs) dans la communauté.

En résumé

Est-ce que la viabilité du projet est assurée à long terme? Tout d'abord, il semble que malgré un manque de connaissance, qui s'avère logique lors de l'implantation de tout nouveau service, les informateurs peuvent influencer et modifier les activités offertes dans le cadre de DISG, ce qui renforce la viabilité du projet. Ensuite, plusieurs groupes d'acteurs s'y impliquent activement, en

apportant un soutien logistique, technique, administratif et professionnel. Le partenariat ainsi développé autour de DISG constitue un élément positif favorisant la poursuite du projet.

Cependant, sans la présence d'une personne ressource rémunérée, ce qui est possible à l'aide de financement récurrent à long terme, il semble que les informateurs doutent de la possibilité de poursuivre le projet, du moins sous sa forme actuelle. Le milieu ne serait pas prêt actuellement à prendre la relève, notamment en raison du peu de bénévoles, découlant de certains facteurs propres au milieu et du manque de temps. De plus, certaines activités comportent des contraintes particulières qui ne favorisent en rien leur survie, dont le roulement des parents de NÉ−GS et des responsables, le besoin d'un soutien stable pour le Café-Jeunesse et les difficultés de participation liées aux groupes ciblés. Pour l'ensemble de ces raisons, la viabilité du projet DISG semble compromise. Les commentaires qui suivent exposent bien les craintes des informateurs.

> « *Ça s'rait ben souhaitable que ça s'poursuive mais si la personne est pu là, j'regrette ben gros mais j'ai ben peur que ça tombe à l'eau pis que ça se poursuive pas* ».
>
> Un leader local

> « *Ça prend minimalement un soutien. […] Si du jour au lendemain, le projet arrêtait, on a pu d'argent, on n'engage pu [l'animatrice communautaire], arrangez-vous, les risques seraient peut-être un peu plus grands* ».
>
> Une intervenante

> « *Moi, c'est toujours des gros avantages que j'vois pis ça s'rait d'valeur que ça s'termine par une coupure complète* ».
>
> Une participante

> « *C'est très obsédant, hein? Parce que moi, ce que j'réalise, qui me fait le plus mal, c'est les sources de financement temporaires […]. Ça fait mal comme être humain, qui constate que dans une communauté, des êtres humains se sont mobilisés, où ils ont cru en quelque chose, pis y se retrouvent… sans ressource pis que dans l'fond, ils auraient besoin de ça parce que c'est minimal, t'sé, sont pas en Cadillac eux autres. Y sont avec une dame qui a toute la volonté de bien agir. […] Pis que des êtres humains ont pu finalement comprendre qui pouvaient développer leur potentiel, y faut qu'ça continue ça* ».
>
> Une intervenante

CHAPITRE 4

QUELLES SONT LES ALTERNATIVES IDENTIFIÉES PAR LES INFORMATEURS?

CHAPITRE 4

QUELLES SONT LES ALTERNATIVES IDENTIFIÉES PAR LES INFORMATEURS?

Quelques informateurs pensent que certaines activités devraient être en mesure de se poursuivre même en l'absence de financement servant à l'embauche d'une personne ressource. Par exemple, une intervenante soutient que les ateliers de lecture pourraient être offerts mais sans animation. De plus, les intervenants scolaires rencontrés aimeraient bien continuer d'offrir des Méritas afin de motiver les élèves. Toujours selon eux, les activités à l'école pourraient être maintenues à condition que des personnes s'impliquent bénévolement, qu'un leadership soit assumé par la direction de l'école et que des priorités soient établies parmi les activités. Enfin, quelques informateurs estiment que NÉ−GS pourra se poursuivre si des parents veulent toujours s'y impliquer activement.

Les informateurs identifient également quelques éléments qui peuvent servir à trouver des pistes de solution pour la poursuite du projet :

- La communauté pourrait établir des priorités parmi les activités afin de réduire l'ampleur du projet, permettant ainsi l'embauche d'une personne ressource à temps partiel. Un tel changement servirait à réduire les coûts, ce qui pourrait faciliter la recherche de financement, tout en assurant tout de même une certaine stabilité. De plus, une personne travaillant déjà à temps partiel dans un autre programme ou organisme pourrait ajouter ce volet à sa tâche.

- Dans le même ordre d'idées, cinq bénévoles, un pour chaque groupe cible, pourraient s'occuper de l'organisation et de l'animation des activités sur le terrain. Une personne ressource rémunérée superviserait et soutiendrait les bénévoles, en plus de faire le lien entre les différents volets du projet. Dans le cadre de cette deuxième option, la personne embauchée travaillerait également à temps partiel, réduisant ainsi les coûts tout en assurant une certaine stabilité dans le projet. Ici aussi, une personne déjà en emploi pourrait ajouter ce volet à sa tâche. Du côté des bénévoles, le fait de partager ainsi le travail allégerait le travail de chacun. Cela contribuerait à accroître l'intérêt de personnes

potentielles. Cette alternative rejoint la philosophie de Villes et Villages en santé, soit la répartition des tâches entre les personnes supportées par des intervenants.

- En ce qui concerne particulièrement NÉ−GS, des informateurs suggèrent de répartir les tâches parmi les participants. Chaque parent s'occuperait d'une activité durant l'année, ce qui éviterait qu'un seul d'entre eux prenne tout en charge. De plus, des rencontres pourraient avoir lieu sans thème particulier, ce qui demanderait moins de préparation, donc des réunions plus informelles pour échanger et garder les parents en contact. Néanmoins, un informateur croit qu'une telle formule risque de ne pas plaire à tous. Certains parents quitteraient possiblement le groupe faute d'intérêt.

- Les personnes déjà impliquées dans le projet pourraient travailler encore plus étroitement avec les leaders du milieu, afin d'identifier et de recruter d'autres « *meneurs d'hommes et de femmes* » ayant des talents particuliers. Il ne s'agit pas simplement de trouver des personnes pouvant siéger sur des comités et apporter des idées mais aussi des gens d'action qui sont à l'aise sur le terrain dans l'accomplissement de tâches concrètes. Chaque communauté possède ses forces et son potentiel.

- Si le projet se poursuivait, il pourrait y avoir une période de relâche d'environ un mois durant l'été, car les citoyens y manifestent peu d'intérêt pour les activités. Plusieurs d'entre eux quittent la municipalité durant les vacances alors que d'autres ont déjà suffisamment d'activités (loisirs à l'extérieur, travail d'été). L'argent ainsi économisé permettrait d'allonger minimalement la durée du projet.

- Enfin, des leaders locaux apportent l'idée d'une participation financière provenant d'organismes comme Solidarité rurale ou la commission scolaire. L'un d'eux évoque même la possibilité d'inclure un volet d'activités dans le cadre du pacte rural pour la revitalisation des milieux, financé par le ministère des Régions. Néanmoins, cet informateur émet des doutes sur la faisabilité de cette démarche. Ainsi, il serait difficile d'obtenir un consensus à l'intérieur des 24 municipalités qui composent la MRC quant aux besoins à répondre dans le cadre de ce pacte. Aux dernières nouvelles, les médias ont rapporté que ce pacte allait être signé au début de l'année 2003.

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION

Certains éléments (Fortin et *al.*, 1998) favorisent la réussite d'un projet comme « Duparquet : initiative de santé globale » (DISG) :

1. Un contexte global comportant des conditions propices

L'évaluation démontre que DISG s'est inscrit harmonieusement dans un mouvement de développement local présent à Duparquet depuis quelques années. La communauté s'est donnée des outils afin de faciliter la collaboration entre les différents groupes et intervenants, notamment en adhérant au RQVVS, en embauchant une agente de développement et en implantant le programme NÉ−GS. Il existait donc des conditions propices à l'éclosion du projet.

2. Un support lors de la définition du projet

Au départ, le projet fut élaboré par l'agente de développement du CDED, l'organisateur communautaire du RSSSAB et la répondante du programme Villes et Villages en santé en Abitibi-Témiscamingue. Ceux-ci y ont investi beaucoup d'énergie et de temps, dont plusieurs heures de travail non-rémunéré. Cette participation active de ressources humaines de qualité a permis de structurer un projet intéressant et réalisable.

3. L'adhésion du conseil municipal

Les élus municipaux ont toujours appuyé le projet. L'évaluation met en lumière leur contribution, d'ordre logistique (prêts de locaux et de matériel) et politique. De plus, les employés municipaux participent au projet en assistant l'animatrice communautaire dans différentes tâches (administration, entretien, réparation, etc.).

4. Le partenariat

Outre les élus et les employés municipaux, d'autres individus et organismes contribuent activement au projet (Duparquet en santé, CDED, CLSC, Maison de la famille de La Sarre, enseignants et personnel de l'école du Maillon, Comité des loisirs, fabrique, agents de la faune et de la SQ, Maison des jeunes de La Sarre et journal local). Ceux-ci ont la capacité de travailler ensemble et d'influencer leur milieu respectif, afin de créer une alliance continue pour améliorer la qualité de vie à Duparquet. Le dévouement et le travail commun de ces individus et organismes ont également favorisé l'arrimage des activités entre elles. Par ailleurs, les informateurs rencontrés ont clairement identifié ce partenariat comme étant un élément majeur dans la réussite du projet.

5. La consultation de la population

La population fut consultée à diverses reprises, notamment les parents d'adolescents et les personnes âgées, afin d'identifier les besoins particuliers et d'orienter les activités en ce sens. De plus, les citoyens peuvent s'impliquer dans les activités et les influencer en raison de l'ouverture des responsables, ce qui facilite l'appropriation du projet par le milieu.

6. L'adaptation des activités à la situation locale

Répondre aux besoins particuliers d'une communauté ne suffit pas. Il faut aussi que les activités tiennent compte des contraintes spécifiques présentes dans le milieu. Ici, l'évaluation permet d'identifier deux difficultés :

- Le fait de cibler des groupes particuliers pouvant vivre des problèmes, comme les parents dans leurs relations avec leurs adolescents, freine la participation aux activités, car les individus ne veulent pas être identifiés dans le milieu. ***Piste de réflexion*** : la création d'activités qui cibleraient la population dans son ensemble, afin de permettre aux individus de renouer et d'échanger entre eux, comme c'est le cas présentement avec les groupes de cuisines collectives. De telles activités permettraient de dissiper les préjugés pouvant exister

de part et d'autre, en plus de favoriser la participation des individus qui n'auraient ainsi plus peur d'être identifiés à une difficulté quelconque.

- Le contexte particulier à Duparquet, soit les nombreuses personnes travaillant à l'extérieur de la municipalité, les perceptions négatives et la division entre certains groupes, ne favorise pas l'implication de bénévoles *permanents* dans une optique à long terme***. Piste de réflexion*** : advenant qu'un financement substantif s'avère difficile à obtenir, une solution serait de réduire l'ampleur du projet afin d'en diminuer les coûts. Toutefois, les activités avec les jeunes devraient être maintenues prioritairement, afin de poursuivre la préparation de la relève bénévole, en favorisant le développement du sentiment d'appartenance de ces futurs adultes. En ce sens, il serait aussi possible d'explorer l'idée de joindre le réseau des comités jeunesse en Abitibi-Ouest, afin de bénéficier d'un support technique et professionnel.

7. Une structure permanente minimale

Des ressources humaines, financières et matérielles s'avèrent nécessaires pour assurer le maintien des activités ainsi que la motivation des personnes impliquées. À Duparquet, les informateurs indiquent que la présence régulière de l'animatrice communautaire dans le milieu et le fait qu'elle serve de *pont* entre les différents organismes, assurent la stabilité du projet. Ils estiment que c'est un élément majeur contribuant à son succès. De plus, les compétences de l'animatrice, sa connaissance des conditions économiques, des structures politiques, des valeurs et de l'histoire de Duparquet, le fait qu'elle vive dans ce milieu et qu'elle entretienne des liens de confiance avec les citoyens, facilitent le travail de mobilisation dans le cadre de ce projet. Néanmoins, la subvention de Santé Canada est non-récurrente et il n'existe pas d'autres sources de financement récurrentes ou à long terme, afin de maintenir ce poste d'animatrice communautaire.

Piste de réflexion : puisque le problème n'est pas spécifique à DISG, il faudrait de concert avec les autres organismes de la région trouver une façon commune de régler ou de pallier au financement à court terme de projets, qui constitue une contrainte à leur viabilité. Cette démarche pourrait réunir les organismes communautaires, les institutions du réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation, ainsi que les organisations responsables du développement (sociétés d'aide au développement des collectivités, Conseil régional de

développement, centres locaux de développement, ministère des Régions, etc.). L'occasion serait propice pour signifier clairement aux bailleurs de fonds que le financement de projets sur une courte période de temps ne permet pas de les ancrer adéquatement dans les milieux. Il faut généralement de cinq à dix ans afin de changer les habitudes des citoyens et d'assurer une certaine stabilité des activités. Les projets soutenus financièrement sur une courte période de temps risquent davantage de ne pas se poursuivre à la fin de la subvention. Les personnes du milieu, qui se sont investies durant de nombreux mois, voient leurs efforts échouer. Par conséquent, ce mode de financement peut entraîner de la démotivation dans les communautés alors que celles-ci commençaient à peine à provoquer des changements.

8. Des activités concrètes à court terme

Enfin, des résultats concrets et à court terme favorisent la visibilité du projet et maintiennent la motivation des participants, en plus d'inciter d'autres personnes à s'y impliquer. Cet aspect est souligné clairement par quelques informateurs.

Piste de réflexion : une diffusion accrue du succès de cette initiative permettrait également de modifier la vision négative d'une partie des citoyens et de certains intervenants par rapport à la communauté. Ces personnes verraient ainsi qu'il est possible d'agir pour améliorer les conditions de vie dans le milieu. Cela permettrait aussi aux citoyens de s'approprier davantage le projet. De plus, chaque organisme pourrait faire connaître son implication particulière, notamment le conseil municipal, afin de créer un mouvement de synergie supportant encore plus le développement du milieu.

En résumé, la présente évaluation démontre que le projet DISG a entraîné de nombreuses retombées dans la municipalité de Duparquet. Ce projet s'inscrit également de façon harmonieuse dans la démarche déjà entreprise par les acteurs du milieu, depuis quelques années, afin d'améliorer les conditions de vie de la communauté. De plus, l'appropriation du projet par les participants et l'implication active de différents groupes d'acteurs constituent des éléments importants pour assurer la viabilité du projet. À tout cela, il ne manque que le financement d'une personne ressource sur une plus longue période, afin de préparer plus efficacement une relève qui saura poursuivre la prise en charge par le milieu. À regarder tout le

chemin parcouru dans la communauté depuis quelques années, il serait pertinent de pouvoir assurer adéquatement la poursuite de ce projet.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

BEAULÉ, Guillaume (2002). *Profil des personnes âgées en résidence privée dans la MRC de Rouyn-Noranda*. Rouyn-Noranda, Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Rouyn-Noranda/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2002). *L'approche de proximité en milieu rural : Quel modèle pour le Témiscamingue?* Rouyn-Noranda. Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2001). *Portrait du travail communautaire à Notre-Dame-du-Nord : Évaluation d'une approche de proximité en milieu rural*. Rouyn-Noranda, Notre-Dame-du-Nord en santé/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

BEAULÉ, Guillaume (1999). *Évaluation de la mesure « groupes et locaux de jeunes en milieu rural » dans les MRC de Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Témiscamingue.* Rouyn-Noranda, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

BELHASSEN, Redjeb (1991). « Du bénévolat au néo-bénévolat ». *Nouvelles pratiques sociales,* 4(2):59-79.

BOUCHER, Carmen et *al.* (2000). *La participation des citoyennes et des citoyens à l'émergence de solutions alternatives aux besoins de services de soins de santé primaires dans les petites communautés qui adhèrent à Villes et Villages en santé.* Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue/Chaire Desjardins en développement des petites collectivités/Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

CORIN, Ellen et *al.* (1990). *Comprendre et soigner autrement : la régionalisation comme choix radical.* Verdun, Centre de recherche de l'hôpital Douglas/Unité de recherche psychosociale.

CRÊTE, Jean (1992). « L'éthique en recherche sociale ». Dans GAUTHIER, Benoît (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données.* Sillery, Presses de l'Université du Québec.

DESBIENS, Francine et Christian DAGENAIS (2001). *De l'innovation au changement : les leçons tirées des projets québécois financés par le Fonds pour l'adaptation des services de santé (FASS)*. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux.

DUVAL, Michelle et Annie FONTAINE (2000). « Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autre intervenants ». *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1):49-67.

FORTIN, Jean-Paul et *al.* (1998). *Un outil d'évaluation des projets de Villes ou de Villages en santé.* Québec, Groupe de recherche et d'intervention en promotion de la santé de l'Université Laval/Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

FRÉCHETTE, Lucie et Louis FAVREAU (1997). *Les cuisines collectives : une intervention au carrefour de l'entraide et du développement social*. Hull, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS)/Université du Québec à Hull.

GUAY, Jérôme (1984). *L'intervenant professionnel face à l'aide naturelle.* Montréal, Éditions Gaetan Morin.

HANCOCK, Trevor et Léonard DUHL (1986). *Promoting Health in the Urban Context*. Copenhagen, FADL, Who Healthy Cities Papers 1.

HIRSCHMAN, Albert (1983). *Bonheur privé, action publique*. Paris, A. Fayard.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2002). *La santé des communautés : Perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés.* Québec, Gouvernement du Québec.

LEE, Peter et *al.* (2000). « Key Components of a Statewide Healthy Communities Effort ». *Public Health Reports*, 115(2)(3):134-138.

L'ÉCUYER, René (1987). « L'analyse de contenu : notion et étapes ». Dans DESLAURIERS, Jean-Pierre (dir.) *Les méthodes de la recherche qualitative*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

O'Neill, Michel et Lise CARDINAL (1998). *Des indicateurs pour évaluer les projets québécois de Villes et Villages en santé : la nécessité de faire des choix.* Québec, Groupe de recherche et d'intervention en promotion de la santé de l'Université Laval/Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

PAQUET, Ginette (1989). *Santé et inégalités sociales : un problème de distance culturelle.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

PAQUET, Mario (1992). « Réflexions sur l'intervention de groupe en milieu rural ». *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2):147-156.

SIMARD, Paule et Martin BARON (2002). *Le travail de rue à Rouyn-Noranda : une histoire de collaboration.* Rouyn-Noranda, Arrimage-Jeunesse/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

WILCOX, Robin et Alexa KNAPP (2000). « Building Communities that create Health ». *Public Health Reports*, 115(2)(3):139-143.

ANNEXES

ANNEXE I : GUIDE D'ENTREVUE

ENTREVUE INDIVIDUELLE

Note : les questions en italique sont des alternatives formulées autrement.

Question de départ :

Est-ce que vous pourriez me parler du projet Duparquet : Initiative de santé globale (DISG), autrement dit, le « projet à Guylaine[11] »? *Que connaissez-vous de ce projet?*

Autres questions :

1. Concrètement, quelles activités dans votre milieu sont supportées par le « projet à Guylaine »?

2. Ces activités existaient-elles avant le début du projet?

3. Connaissez-vous les responsables, c'est-à-dire les personnes ou organismes qui rendent possible la réalisation du projet? *Qui s'y implique?* Est-ce les mêmes personnes depuis le début?

   - S'il y a eu un changement, comment expliquez-vous ce changement?

4. Avez-vous observé des changements dans le cadre de ces activités offertes à la population depuis la mise en place du « projet à Guylaine »?
   Exemple, plus ou moins d'activités, changements dans le contenu, plus ou moins de personnes qui s'impliquent.

   - S'il y a eu des changements, d'après vous, quelles sont les raisons qui expliquent ces changements?

5. Avez-vous l'impression que vous pouvez aider à transformer ces activités, c'est-à-dire que vos suggestions sont prises en compte? *Avez-vous l'impression que les responsables sont ouverts aux changements? Vous sentez-vous écouté?*

6. À partir de ce que vous avez observé dans votre milieu, est-ce que les personnes suivantes s'impliquent dans l'ensemble du « projet à Guylaine » ou en partie :

   - Les élus municipaux, soit un élu en particulier ou le conseil dans son ensemble?
     - De quelle façon? Exemple : ils fournissent du papier, un local, une ressource humaine.

11. Cette appellation est plus significative dans le milieu; elle correspond au nom de l'animatrice communautaire.

- Les employés municipaux, soit la secrétaire municipale, l'agente de développement etc.?
    - De quelle façon?

- Les responsables du projet, soit l'animatrice, les membres du comité Duparquet en santé, les membres du Comité de développement, etc.?
    - De quelle façon?

- Les intervenants du CLSC ou des autres organismes? Exemple : Fernand Nadeau, Martin Trottier, Julie Labbée, etc.
    - De quelle façon?

- Les citoyens?
    - De quelle façon?

7. Avez-vous l'impression que certaines personnes s'impliquent au sein de plusieurs comités dans votre milieu? *Selon vous, pour quelles raisons?*

8. Avez-vous observé des retombées, des changements dans votre milieu depuis la mise en place du « projet à Guylaine »?

9. Selon vous, qu'est-ce qui contribue à ces retombées-là, soit les éléments facilitants, les contraintes? Exemple : le fait que l'animatrice vienne de votre milieu.

10. Croyez-vous que les activités soutenues dans le cadre du « projet à Guylaine » vont se poursuivre au cours des prochaines années?
    - Si oui, pour quelles raisons?
    - Sinon, qu'est-ce qui permettrait, selon vous, d'en assurer la continuité?

ANNEXE II : GUIDE D'ENTREVUE

ENTREVUE INDIVIDUELLE
POUR LES INFORMATEURS PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS

(jeunes, aînés, jeunes parents, parents d'adolescents)

Note : les questions en italique sont des alternatives formulées autrement.

Question de départ :

Est-ce que vous pourriez me parler du projet Duparquet : Initiative de santé globale (DISG), autrement dit, le « projet à Guylaine »? *Que connaissez-vous de ce projet?*

Autres questions :

1. Dans quelle activité vous impliquez-vous?
   - Comment voyez-vous votre rôle dans cette activité?

2. Comment a-t-elle débuté? *Quels étaient les besoins à la base?*
   - *Était-ce avant ou après l'implantation du « projet à Guylaine »?*

3. Qui sont les personnes ou les organismes qui rendent possible la réalisation du projet?
   - Est-ce les mêmes personnes depuis le début?
   - Si ce ne sont pas les mêmes personnes, comment expliquez-vous ce changement?

4. De quelle manière faites-vous participer les gens à vos activités (mobilisation)?
   - Éprouvez-vous parfois des difficultés à les faire participer?
   - Comment expliquez-vous cela?

5. Avez-vous observé des changements dans le cadre de cette activité depuis la venue du « projet à Guylaine »? Exemple, plus ou moins d'activités, changements dans le contenu, plus ou moins de personnes qui s'impliquent.

   - S'il y a eu des changements, d'après vous, quelles sont les raisons qui expliquent ces changements?

6. Comment voyez-vous la collaboration des autres personnes impliquées dans l'organisation de cette activité?
   - Est-ce que ça ressemble à ce que vous vous attendiez au début?

7. Avez-vous l'impression que vous pouvez aider à transformer cette activité, c'est-à-dire que vos suggestions sont prises en compte? *Avez-vous l'impression que les autres responsables sont ouverts aux changements? Vous sentez-vous écouté?*

8. À partir de ce que vous avez observé dans votre milieu, est-ce que les personnes suivantes s'impliquent dans l'ensemble du « projet à Guylaine » ou en partie :

- Les élus municipaux, soit un élu en particulier ou le conseil dans son ensemble?
    - de quelle façon? Exemple : ils fournissent du papier, un local, une ressource humaine.

- Les employés municipaux, soit la secrétaire municipale, l'agente de développement, etc.?
    - De quelle façon?

- Les responsables du projet, soit, l'animatrice, les membres du comité Duparquet en santé, les membres du Comité de développement, etc.?
    De quelle façon?

- Les intervenants du CLSC ou des autres organismes? Exemple : Fernand Nadeau, Martin Trottier, Julie Labbée, etc.
    - De quelle façon?

- Les citoyens?
    - De quelle façon?

9. Avez-vous l'impression que certaines personnes s'impliquent au sein de plusieurs comités dans votre milieu? *Selon vous, pour quelles raisons?*

10. Avez-vous observé des retombées, des changements dans votre milieu depuis la mise en place du « projet à Guylaine »?

11. Selon vous, qu'est-ce qui contribue à ces retombées-là? (Éléments facilitants, contraintes.) Exemple : le fait que l'animatrice vienne de votre milieu.

12. Croyez-vous que les activités soutenues dans le cadre du « projet à Guylaine » vont se poursuivre au cours des prochaines années?
    - Si oui, pour quelles raisons?
    - Sinon, qu'est-ce qui permettrait, selon vous, d'en assurer la continuité?

ANNEXE III : GUIDE D'ENTREVUE

ENTREVUE DE GROUPE

Note : les questions en italique sont des alternatives formulées autrement.

Question de départ :

Parlez-moi de [*le nom de l'activité*]. Qu'est-ce qui a amené la mise en place de ce projet?
(Besoins à la base, avant ou après le « projet à Guylaine » [DISG?])

Autres questions :

1. Connaissez-vous les responsables, c'est-à-dire les personnes ou organismes qui rendent possible la réalisation du projet? *Qui s'y implique?*
   - Est-ce les mêmes personnes depuis le début?
   - S'il y a eu un changement, comment expliquez-vous ce changement?

2. Avez-vous l'impression que vous pouvez aider à transformer ce projet, c'est-à-dire que vos suggestions sont prises en compte? *Avez-vous l'impression que les responsables sont ouverts aux changements? Vous sentez-vous écouté?*

3. Qu'est-ce que ce projet vous apporte :
   1. À vous personnellement?
   2. À votre milieu?

4. Selon vous, qu'est-ce qui contribue à ces retombées-là, soit les éléments facilitants, les contraintes? Exemple : le fait que l'animatrice vienne de votre milieu

5. Êtes-vous satisfaits des activités de ce projet?

6. Croyez-vous que [*le nom de l'activité*] va se poursuivre au cours des prochaines années?
   - Si oui, pour quelles raisons?
   - Sinon, qu'est-ce qui permettrait, selon vous, que les activités continuent d'être offertes?

7. Connaissez-vous les autres activités du « projet à Guylaine »? Qu'est-ce que c'est en bref?

8. Si l'activité existait avant DISG, avez-vous observé des changements dans le cadre de [*le nom de l'activité*] depuis la venue du « projet à Guylaine »?
   Exemple, plus ou moins d'activités, changements dans le contenu, plus ou moins de personnes qui s'impliquent.

   - S'il y a eu des changements, d'après vous, quelles sont les raisons qui expliquent ces changements?

9. À partir de ce que vous avez observé dans votre milieu, est-ce que les personnes suivantes s'impliquent dans l'ensemble du « projet à Guylaine » ou en partie?

- Les élus municipaux, soit un élu en particulier ou le conseil dans son ensemble?
    - De quelle façon? Exemple : ils fournissent du papier, un local, une ressource humaine.

- Les employés municipaux, soit la secrétaire municipale, l'agent de développement, etc.?
    - De quelle façon?

- Les responsables du projet, soit l'animatrice, les membres du comité Duparquet en santé, les membres du Comité de développement, etc.?
    - De quelle façon?

- Les intervenants du CLSC ou des autres organismes? Exemple : Fernand Nadeau, Martin Trottier, Julie Labbée, etc.
    - De quelle façon?

- Les citoyens?
    - De quelle façon?

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
ABITIBI–
TÉMISCAMINGUE

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : (819) 762-0971 Télécopieur : (819) 797-4727

**Comité de développement et
d'embellissement de Duparquet**